



Arrivée à Londres de SAR la Princesse Lalla Meryem pour représenter S.M le Roi à la cérémonie de couronnement du Roi Charles III

SAR la Princesse Lalla Meryem est arrivée, jeudi à Londres, pour représenter Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à la cérémonie de couronnement du Roi Charles III, prévue samedi.

A son arrivée à l'aéroport de Farnborough,

SAR la Princesse Lalla Meryem a été accueillie par un représentant spécial du ministre britannique des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi accrédité à Londres. Le Cortège princier a ensuite quitté l'aéroport vers le lieu de résidence de Son Altesse Royale.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9913

Samedi/Dimanche 6-7 Mai 2023

Les effets néfastes du changement climatique semblent intéresser le seul secteur public

Et le privé dans tout ça ?



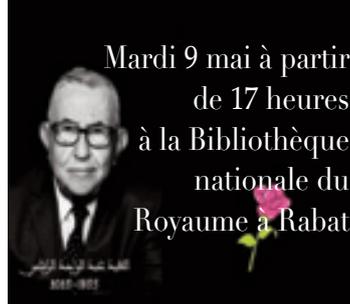
Page 3

Le secrétaire exécutif de l'AFCONÉ salue la vision clairvoyante de S.M le Roi pour l'Afrique



Pages 2

Commemoration du 40^{ème} jour du décès de Ssi Abdelouahed Radi par l'USFP et la famille du défunt



RSF fait dans l'infamie sans frontières L'ANME dénonce un rapport fallacieux truffé de désinformation et de calomnie



Page 5

Le secrétaire exécutif de l'AFCON salue la vision clairvoyante de S.M le Roi pour l'Afrique



Le secrétaire exécutif de la Commission Africaine pour l'Energie Nucléaire (AFCON), Enobot Agboraw, a salué, jeudi à Rabat, la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI pour l'Afrique et Son engagement pour le renforcement de la coopération Sud-Sud et la promotion de la coopération intra-africaine.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Agboraw a également exprimé sa gratitude au Souverain pour Son engagement à développer la coopération Sud-Sud ainsi que la situation socio-économique des citoyens africains.

Evoquant sa rencontre avec M. Bourita, M. Agboraw l'a qualifiée de "très fructueuse", soulignant qu'elle a permis de discuter des moyens de développer l'Afrique et de parvenir à des solutions aux problématiques auxquelles le continent est confronté. "Nous avons identifié plusieurs domaines de l'écosystème nucléaire qui peuvent constituer un point de coopération entre l'AFCON et le Maroc", a-t-il rapporté, indiquant que

l'une des principales préoccupations de la commission est de contribuer à la paix et à la sécurité régionales et mondiales en veillant à ce que les Etats africains adhèrent aux obligations de non-prolifération, de désarmement et de sécurité nucléaire contractées en vertu du traité de Pelindaba.

Il a, par ailleurs, rappelé la signature d'un mémorandum d'entente entre l'AFCON et le Centre marocain de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN), soulignant la volonté de la Commission de tirer parti des capacités du Maroc quant à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire pour stimuler et favoriser un développement industriel et économique durable en Afrique.

Il s'agit de la première fois que l'AFCON signe un accord de coopération avec un gouvernement africain, a-t-il fait savoir, se félicitant de ce "moment historique" qui constitue une étape importante dans la réalisation de la coopération intra-africaine.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la vision de SM le Roi pour le continent africain, a-t-il poursuivi, exprimant le souhait que d'autres Etats afri-

cains suivent l'exemple du Maroc.

Il a par ailleurs salué le soutien marocain apporté à l'AFCON pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans le continent africain, mettant l'accent sur le rôle clé que joue le Royaume dans ce sens sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Lors de cet entretien, M. Bourita a félicité M. Agboraw pour sa nomination en tant que secrétaire exécutif de l'AFCON par le président de la Commission africaine et lui a exprimé l'appui du Maroc à son mandat et son soutien dans sa mission dans le but de renforcer le rôle de la Commission pour faire progresser la paix et le développement en Afrique.

M. Bourita a souligné l'importance d'une gouvernance efficiente de la commission qui crédibilisera davantage sa démarche, renforcera son rôle préminent auprès des Etats africains et encouragera l'appropriation par ces Etats des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Il a rappelé au secrétaire exécutif de l'AFCON les grandes lignes de la vision du Souverain pour l'Afrique et le développement d'une coopération Sud-Sud, solidaire, agissante et mutuellement bénéfique dans tous les domaines y compris le nucléaire à usage pacifique.

Le ministre a, en outre, exprimé à M. Agboraw la disposition du Maroc à examiner les voies et moyens pour développer une collaboration avec l'AFCON sur la base une coopération triangulaire MAROC-AIEA-AFCON en matière de formation.

La Commission Africaine sur l'Energie Nucléaire (AFCON) a été créée par le Traité de Pelindaba sur la zone exempte d'armes nucléaires en Afrique. Elle a pour mission de veiller au respect par les Etats parties de leurs obligations en vertu du Traité, ainsi que de promouvoir l'utilisation pacifique de la science et de la technologie nucléaires dans divers domaines, notamment la santé, l'agriculture, l'industrie et l'énergie. Le Maroc a ratifié le Traité de Pelindaba en Avril 2021 et avait participé à la 5ème Conférence des Etats parties à ce Traité tenue à Addis Abeba du 17 au 18 mai 2022.

Omar Hilale plaide devant le Conseil de sécurité en faveur du respect des principes de bon voisinage, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence externe

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies, Omar Hilale, a plaidé, devant le Conseil de sécurité à New York, en faveur du respect du principe du bon voisinage, des valeurs universelles du vivre ensemble, et de l'impératif de la non-ingérence dans les affaires internes des Etats.

Lors d'un débat ouvert consacré au "renforcement des mesures de confiance pour la pérennisation de la paix", présidé par le ministre suisse des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, dont le pays assume la présidence tournante du Conseil pour le mois de mai, M. Hilale a souligné que les conflits actuels et émergents suscitent des dynamiques géopolitiques et transfrontalières multidimensionnelles et complexes, qui nécessitent le renforcement du multilatéralisme, en favorisant des approches inclusives, notamment à travers le plein

respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale des Etats membres.

Dans ce contexte, il a insisté sur la promotion de la médiation et du dialogue, et le renforcement de la pérennisation et de la consolidation de la paix, en tant que mesures de confiance sine qua non qui contribuent à la prévention des conflits, et promeuvent la stabilité et le développement des Etats.

Il a déclaré qu'afin de bâtir une paix pérenne capable de faire face aux défis sécuritaires multidimensionnels du 21ème siècle, l'ONU, et particulièrement le Conseil de sécurité, devrait continuer de recourir à la Charte des Nations Unies pour prévenir les conflits, et promouvoir le règlement pacifique des différends.

Dans ce contexte, M. Hilale a souligné que dans le cadre de sa sollicitude en faveur de la promotion des droits de la Femme, et

conformément aux très Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a lancé son plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité le 23 mars 2022, en soutien à la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Il a également mis en place des politiques sensibles au genre qui renforcent la participation, la résilience et le leadership des femmes et des jeunes dans tous les domaines.

Le diplomate a noté que le Maroc reconnaît également le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et la sécurité au sein de leurs communautés, et la nécessité qu'ils contribuent au processus de prise de décision au niveau national, régional et international. "Ces jeunes ne constituent pas seulement l'avenir, mais représentent également une phase cruciale de notre présent, et leurs apports contribuent substantiellement à façonner les efforts de

prévention des conflits et de pérennisation de la paix" a-t-il estimé.

L'ambassadeur a, en outre, souligné que le recours à une série d'approches et d'instruments de renforcement de la confiance reste à même de bâtir une paix durable et pérenne face aux défis pressants, ajoutant que "lorsque les Nations se font confiance, elles sont plus enclines à travailler ensemble, à coopérer et à trouver des solutions aux problèmes communs".

Le débat ouvert du Conseil de sécurité a été rehaussé par la participation du Premier ministre de la Macédoine du Nord, du ministre d'Etat émirati chargé de l'Intelligence artificielle, de la ministre d'Etat allemande, du vice-ministre japonais des Affaires étrangères, ainsi que du chef de la diplomatie suisse, dont le pays assure la présidence du Conseil de sécurité pour la première fois de son histoire.

Les effets néfastes du changement climatique semblent intéresser le seul secteur public

Et le privé dans tout ça ?

Qu'en est-il de la participation du secteur privé africain dans le financement de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique ? « Peu ou prou ». En effet, sur les 29,5 milliards de dollars de financement climatique en Afrique en 2020, 14 % seulement provenaient d'acteurs privés, ce qui est nettement inférieur à d'autres régions comparables comme l'Amérique latine et les Caraïbes (49 %), l'Asie de l'Est et le Pacifique (39 %) et l'Asie du Sud (37 %), indique la Banque africaine de développement (BAD). Elle assure, en plus, que ces ressources limitées ont été captées par un petit nombre de pays africains dotés de marchés financiers relativement développés, tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Maroc et l'Égypte, qui ont attiré à eux seuls 4,2 milliards de dollars.

Les dirigeants de la BAD estiment que ce chiffre pourrait être plus élevé en se basant sur un ensemble de données concernant les ressources privées internationales. « Les actifs sous gestion des fonds de capital-investissement ont atteint un niveau record de 6.300 milliards de dollars en 2021, tandis que les actifs des fonds de pension mondiaux des 22 plus grands marchés ont atteint un nouveau record de 56.600 milliards de dollars à la fin de 2022 », indiquent-ils dans un récent communiqué.

«Référence» mais pas trop

Le Maroc n'échappe pas non plus à cet état de fait. En effet, et malgré un discours médiatique érigeant le Royaume comme une « référence » sur le plan continental voire mondial en matière de financement climatique, la faiblesse des ressources financières climatiques est une réalité au vu de la situation financière du pays et de l'ampleur des chantiers à mener. En effet, les besoins en ressources financières sont colossaux comme en atteste la Contribution du Maroc (CDN) soumise en juin 2021 et qui a révélé que le coût de la mise en œuvre des programmes d'adaptation est estimé à près de 40 milliards de dollars américains. Ces limites



des finances climat au Maroc ont été confirmées par Abdelatif Zaghoun, directeur général de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), qui a indiqué que le Maroc a investi - dans le cadre de la réalisation de ses engagements climatiques - 111,5 Mds de DH sur la période 2011 - 2018.

Les investissements dans le domaine de l'atténuation de l'impact négatif du changement climatique sont prédominants avec presque 80 % du total dont 38 % pour les seuls investissements en énergies renouvelables. Les investissements directs et indirects générés par la commande publique dépassent 74 % du total réalisé, rappelant le rôle majeur des acteurs publics en la matière. « Le rythme des investissements pour le climat au Maroc est en deçà des objectifs escomptés, affichant un gap de 60 milliards de dirhams (MMDH) par an. La contribution déterminée au niveau national en besoins d'investissements climat est de l'ordre de 14 MMDH par an, contre une estimation de 74 MMDH par an sur la période 2016-2020, soit un gap de 60 MMDH par an », a-t-il expliqué lors d'un webinaire sur les financements climatiques au Maroc.

Quant à la contribution des bailleurs de fonds étrangers au financement des investisse-

ments climatiques, elle s'élève à seulement 43%. Sachant, cependant, qu'une partie de ces fonds est accordée à hauteur de 94% sous forme de rééchelonnement de dettes et à hauteur de 6% seulement sous forme de dons destinés à acquérir des technologies étrangères (transport, gestion des déchets, infrastructures, énergie, etc.).

La Stratégie nationale de développement durable 2030 a reconnu elle-même ces entraves en indiquant que l'accès au financement des différents projets de lutte contre le changement climatique demeure « le point faible des programmes marocains ».

Défis à relever

La BAD estime que cette participation limitée du secteur privé marocain est due à plusieurs défis, parmi lesquels, l'existence limitée d'incitations financières « vertes » et de renforcement de capacité dans certains secteurs et activités. Tel est le cas dans le secteur de l'investissement des toitures solaires aux secteurs résidentiel et professionnel, marqué par le manque des tarifs de rachat subventionnés, des allègements fiscaux et d'autres mesures à caractère incitatif. Idem pour les réglementations de la réglementation thermique des bâtiments, où il est nécessaire de renforcer les capacités des pro-

fessionnels et des consommateurs, et d'obtenir plus d'investissements.

La BAD souligne aussi une mauvaise compréhension des projets d'adaptation due à une difficulté à estimer la valeur économique des mesures d'adaptation. Et ce défi est d'autant plus important dans le secteur privé malgré l'existence et la création de divers fonds d'adaptation pour le Maroc (Cap Valoris, la Ligne Bleue, Green Value Chain).

L'analyse de la BAD pointe du doigt les fonds d'adaptation qui demeurent très limités et non diversifiés dans leur offre de produits financiers (absence de garantie) par rapport aux fonds existants d'atténuation. D'autant que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont une connaissance technique limitée concernant le climat (faible taux de ressources humaines possédant les compétences requises) et, par conséquent, elles ont des difficultés pour attirer ou accéder à des financements climat.

Beaucoup à faire

Pour faire face à cette situation, la BAD a recommandé l'instauration d'un cadre réglementaire afin de créer des incitations financières, telles que des tarifs de rachat ou d'autres incitations qui définissent des critères assurant les flux mo-

nétaires dans le cadre des investissements verts. Pour ce faire, les institutions financières devraient diversifier leurs produits financiers (assurances, incitations, assistance technique, obligations vertes) et accroître leur capacité à prendre des risques, notamment en réalisant des investissements en amont afin de créer un vivier de projets d'adaptation et d'atténuation, préconise la BAD.

Un renforcement des capacités des PME pour la compréhension et l'utilisation des données et outils liés au climat ainsi que l'appui pour accéder au financement climatique sont également préconisés.

La BAD estime, enfin que les partenaires du développement doivent « parler le même langage » que le secteur privé, c'est-à-dire qu'ils doivent se concentrer davantage sur le retour sur investissement, l'accroissement de la compétitivité, la réduction des coûts et de l'exposition aux risques, plutôt que sur les avantages environnementaux. A ce propos, la Banque africaine de développement considère que le Maroc a beaucoup d'expérience pour développer des PPP dans divers secteurs, et cela devrait être optimisé et étendu à des projets spécifiquement « verts » autres que le secteur des ENR.

Hassan Bentaleb

Un sénateur brésilien souligne le rôle de S.M le Roi dans la promotion des valeurs d'ouverture, de tolérance et de coexistence pacifique



Le sénateur brésilien, Hiran Manuel Gonçalves da Silva (Parti des Progressistes, Etat de Roraima) a souligné, mercredi à Brasília, le rôle "de premier plan" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la promotion des valeurs d'ouverture, de tolérance et de coexistence pacifique.

"Dans le domaine de la politique internationale, le Maroc consolide une position de leader qui va au-delà du rôle qu'il joue déjà dans la région nord-africaine. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a longtemps joué un rôle de premier plan dans la promotion des valeurs d'ouverture, de

tolérance et de coexistence pacifique entre les religions et les cultures", a affirmé Gonçalves da Silva lors de l'installation du groupe d'amitié Maroc-Brésil au Sénat du pays sud-américain, dont il assume la présidence.

Le sénateur brésilien s'est attardé notamment sur l'Appel de Jérusalem (Appel d'Al-Qods), lancé lors de la visite à Rabat en 2019 du Pape François, dans lequel le Souverain Pontife et SM le Roi ont défendu la préservation de la ville sainte comme symbole de coexistence et de partage du patrimoine commun des juifs, des chrétiens et des musulmans.

Le Maroc, a ajouté le sénateur, "s'implique activement dans divers dossiers de l'agenda international, notamment la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, le changement climatique, les droits de l'Homme et la sécurité alimentaire, des domaines qui représentent, pour le Brésil, de larges possibilités de concertation et de coordination dans les foras internationales.

M. Hiran Gonçalves a, par ailleurs, mis en avant les efforts du Maroc pour résoudre le conflit régional autour du Sahara marocain, notant que "le soutien du Brésil, en tant que membre non permanent du Conseil de sé-

curité, aux propositions marocaines, qui bénéficient déjà du soutien d'un grand nombre de nations, est un autre front sur lequel la coopération entre nos pays peut progresser, dans le cadre de la politique internationale". Au plan économique, les relations entre le Brésil et le Maroc traversent une période favorable, a-t-il poursuivi, faisant observer que "le commerce bilatéral a doublé par rapport à 2017. Nous avons des intérêts convergents qui, s'ils sont bien stimulés, peuvent multiplier le potentiel bien perceptible au cours des cinq dernières années".

"Pour le Brésil, renforcer la coopération économique avec le Maroc, c'est reconnaître son importance croissante en tant que partenaire commercial, et ce non seulement du point de vue de l'investissement mutuel et du commerce, mais aussi compte tenu de la place stratégique du Maroc en tant que plaque tournante logistique majeure, ouvrant les portes aussi bien au monde africain qu'au monde arabe", a insisté le sénateur brésilien. Pour lui, le groupe d'amitié parlementaire créé au niveau du Sénat brésilien permettra de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine et dans bien d'autres, en exprimant les grandes lignes normatives qui garantissent la promotion de relations prospères entre les deux nations.

Intervenant à cette même occasion, l'ambassadeur du Maroc au Brésil, Nabil Adghoughi, a passé en revue les différentes opportunités de coopération entre les deux pays, soulignant l'importance de ce groupe parlementaire pour faciliter le renforcement du partenariat Maroc-Brésil qui ne cesse de se renforcer notamment en matière de sécurité alimentaire.

Et de relever que le Maroc et le Brésil disposent d'un cadre juridique de coopération étoffé, en plus d'autres accords en cours de ratification, qui permettent de promouvoir davantage d'échanges commerciaux, de coopération technique et une ambiance favorable à la mise en relation des entreprises des deux pays. Le diplomate marocain a souligné dans ce sillage les atouts du Maroc dans le cadre de la coopération économique avec le Brésil, comme l'ouverture du Royaume sur les marchés internationaux, la logistique portuaire de qualité, la position géopolitique distinguée en Afrique et au Moyen Orient et la complémentarité de son économie avec celle du Brésil.

Le groupe d'amitié parlementaire Maroc-Brésil a été créé lors d'une rencontre organisée au siège de l'institution législative quelques mois après les élections générales d'octobre dernier et comprend plusieurs sénateurs de partis de différents bords.

Forum mondial de lutte contre le terrorisme

Le Maroc et l'UE lancent une initiative pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont lancé, à l'occasion de la tenue de la 21^{ème} réunion du Comité de Coordination du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), jeudi au Caire, une initiative portant sur «L'éducation pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme». Cette initiative a été lancée en partenariat avec le Centre d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent, «Hedayah».

Dans une capsule vidéo introduisant cette initiative, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a mis en exergue le rôle de l'éducation en tant qu'outil puissant pour prévenir et contrer le radicalisme et l'extrémisme violent, et éradiquer les idéologies extrémistes qui se développent dans des environnements précaires.

M. Bourita a indiqué que l'accès à l'éducation permet aux individus de développer les capacités nécessaires pour remettre en question les récits et les idéologies extrémistes, et promouvoir la paix. Il a ajouté que cette initiative témoigne du partenariat privilégié et de l'engagement commun entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne pour la promotion de la paix, la sécurité et le développement. Pour sa part, Josep Borell, Haut Représentant de l'Union Européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a souligné que cette initiative contribuera à développer des sociétés plus tolérantes et résilientes face au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Dans le cadre de cette initiative, qui s'étalera sur deux ans (2023-2025), des programmes de formation des formateurs (FdF) sur mesure, seront conçus et dispensés au profit des éducateurs, dans le

but de renforcer la résilience des apprenants face à l'extrémisme violent.

Une série d'indicateurs seront également élaborés et mis en place pour aider et soutenir les efforts des gouvernements en matière de suivi et d'évaluation des programmes et des politiques de préventions et de lutte contre l'extrémisme violent dans l'espace éducatif. Il est à noter que le Maroc a cédé, au début de la réunion, la présidence du Forum à l'Egypte, après que le Royaume a assumé sa présidence pendant trois mandats consécutifs, conjointement avec les Pays-Bas pendant la période entre 2015 et 2019, avec le Canada entre 2019 et 2022, et avec l'Union européenne depuis septembre 2022. L'Egypte présidera le Forum jusqu'en 2025 conjointement avec l'Union européenne.

Au cours de sa présidence du Forum, le Maroc a assumé des tâches de coordi-

nation et joué un rôle pionnier et efficace dans la promotion d'une approche collective au sein de ce mécanisme.

L'approche du Maroc dans la gestion des travaux du Forum s'est également caractérisée par un esprit de coopération, de travail d'équipe, d'efficacité et un attachement ferme aux principes de solidarité et de coopération internationales, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à renforcer le rôle pionnier du Royaume en tant qu'acteur responsable et efficace dans l'action multilatérale internationale.

A cet égard, le Maroc a exprimé son ferme engagement à défendre les priorités du continent africain dans le cadre des travaux du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, afin d'apporter des réponses innovantes, dynamiques et adaptables aux défis de sécurité et de stabilité dans le continent.



Chambre des représentants

Séance plénière lundi consacrée aux réponses du chef du gouvernement aux questions relatives à la politique générale

La Chambre des représentants tiendra lundi prochain une séance plénière consacrée aux questions orales adressées au chef du gouvernement sur la politique générale.

Cette séance, qui débutera à 15h00, sera consacrée au

sujet de la souveraineté alimentaire, indique un communiqué de la Chambre des représentants, précisant qu'elle se tiendra conformément aux dispositions de l'article 100 de la Constitution et du règlement intérieur de la Chambre.

RSF fait dans l'infamie sans frontières

L'ANME dénonce un rapport fallacieux truffé de désinformation et de calomnie

L'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) a dénoncé jeudi le rapport publié par l'organisation "Reporters Sans Frontières", le qualifiant de "fallacieux". "L'ANME a lu quelques paragraphes de ce que "Reporters Sans Frontières" qualifie de "Rapport sur la liberté de la presse dans la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (ANMO)", à l'occasion de la Journée nationale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année", note un communiqué de l'ANME parvenu à la MAP, avant de relever qu'il s'agit "d'un rapport similaire à ceux publiés les années précédentes, car cette organisation s'appuie toujours sur la désinformation, la calomnie, dans le but d'induire en erreur l'opinion publique mondiale, en se basant sur des données tendancieuses, et en choisissant certains experts pour apporter les mêmes jugements de valeur".

Et d'ajouter que "l'organisation "Reporters Sans Frontières" s'attaque chaque année à certains pays,

et /ou entités, pour les intimider, en utilisant des termes fallacieux, comme la liberté d'expression, l'arrestation arbitraire, en vue de faciliter sa mainmise sur ces pays, et les orienter politiquement et économiquement, afin de servir certains agendas".

Tout en se disant consciente depuis des années que "ce genre de rapports vise essentiellement à retarder les voies de développement et d'indépendance souveraine des pays de la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, comme notre pays, le Maroc", l'ANME exprime "sa désapprobation du traitement des affaires trompeuses relevées par ledit rapport annuel sur le recul du Maroc au niveau de la liberté d'expression, au 144ème rang mondial, et sur ce que RSF considère comme des procès inéquitables de journalistes (...)".

En conséquence, l'association rappelle certains faits, en premier lieu le statut de "Reporters Sans Frontières" qui "ne lui permet pas de "noter" la situation de la presse et la liberté de la presse au Maroc, en raison de son implication au service de



certaines agendas étrangers". En deuxième lieu, elle déplore que "l'absence d'objectivité et de crédibilité mette cette organisation en position d'absence d'intégrité intellectuelle,

d'autant qu'elle s'appuie toujours sur les mêmes experts et touristes comme sources d'information".

En troisième lieu, l'ANME relève que "Reporters Sans Frontières"

"s'implique de façon intolérable dans les affaires intérieures de l'Etat, et l'indépendance de ses institutions, par la remise en cause continue des organes judiciaires, comprenant des juges, des avocats, et des observateurs de la société civile et des droits de l'Homme".

En quatrième lieu, elle observe que "Reporters Sans Frontières" "se concentre délibérément sur "le verre à moitié vide", et occulte les réalisations réelles qui reflètent le développement que le Maroc a connu ces dernières années sur les plans constitutionnel et politique, ou encore au niveau du soutien apporté aux conditions professionnelles et sociales des journalistes comme en témoigne, entre autres, la subvention sociale".

Et en cinquième lieu et à l'appui de ce constat, l'ANME suggère sur un ton ironique à cette organisation de "changer le nom de "Reporters Sans Frontières" par "Manipulateurs sans frontières", pour que ce nom soit en harmonie avec ses agissements, son style, et son complexe de haine".

Une délégation de l'American Jewish Committee s'informe de la dynamique de développement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab

Les membres d'une délégation de l'American Jewish Committee (Comité juif américain), ont pris connaissance, jeudi à Dakhla, de la dynamique de développement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab et les chantiers lancés dans tous les domaines.

A cette occasion, les membres de cette délégation, présidée par le chef du département des affaires politiques de l'American Jewish Committee (AJC), Jason F. Isaacson, ont eu une rencontre avec le président du Conseil régional, El Khattat Yanja, au cours de laquelle ils ont passé en revue les opportunités d'investissement et les différents projets de développement réalisés ou ceux en cours dans la région et se sont informés du rôle de cette instance élue en matière de gestion de la chose locale.

Dans une déclaration à la presse, M. Isaacson a souligné que

cette rencontre a été l'occasion de s'informer du processus de développement dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, ajoutant que l'accent a été mis sur l'intégrité territoriale du Royaume, "qui a toujours été soutenue et défendue par l'American Jewish Committee", qui est considéré parmi les partenaires du Royaume du Maroc.

Il a également fait savoir que le niveau de développement constaté par les membres de l'American Jewish Committee dès leur arrivée à Dakhla reflète avec force la sagesse de SM le Roi Mohammed VI, qui œuvre pour consolider les bases du développement dans la région notamment dans le secteur industriel.

Après avoir salué le développement "remarquable" au niveau de la région dans différents domaines, M. Isaacson a mis l'accent sur "l'importance du partenariat, qui

pourrait faire émerger de nouvelles relations entre le Maroc et Israël, en faveur du développement de cette région".

Pour sa part, M. Yanja a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de débattre du développement que connaît la région dans différents domaines et du nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

Les débats ont également porté sur les importants secteurs productifs de l'économie de la région, tels que le tourisme, l'agriculture, la pêche maritime, les énergies renouvelables et les infrastructures, a-t-il poursuivi, mettant en exergue la vision de SM le Roi visant à hisser la région en véritable pôle économique attractif ouvert aux investisseurs de par le monde.

Le président du Conseil régio-

nal a aussi fait savoir que la délégation du Comité juif américain a exprimé son admiration pour les réalisations accomplies dans la région, faisant observer que de larges perspectives s'offrent aux investisseurs américains en quête d'opportunités économiques au niveau de la région.

Ainsi, la délégation s'est rendue à une unité industrielle de fabrication et de valorisation des petits pélagiques qui fait partie des projets de développement socio-économique réalisés dans la région, contribuant ainsi à son essor.

Elle s'est, en outre, rendue au centre d'artisanat "Dar Assania" qui contribue à l'autonomisation des femmes de la région sur les plans social et économique.

Plus tôt dans la journée, la délégation de l'American Jewish Committee a tenu une rencontre avec le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la

province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'essor de développement que connaît la région dans différents domaines dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

A rappeler que la délégation avait tenu, au cours de cette semaine, une série de rencontres notamment avec le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourrita, le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami et le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara.

Le Comité juif américain est un espace international de dialogue et de réflexion. Il s'agit d'une organisation dont l'objectif est de défendre les droits civils et religieux des juifs et d'ancrer la tolérance et le rejet de la haine.

Performance, nombre d'élèves, effectifs

Bilan en chiffres et indicateurs du département de l'éducation 2022/2023



Le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports a publié, jeudi, le bilan en chiffres et indicateurs au titre de l'année scolaire 2022/2023, faisant état d'une amélioration du rythme de généralisation du préscolaire, une extension des programmes d'appui social et une stabilisation de l'abandon scolaire.

Le document présente un bilan positif et encourageant, traduisant les efforts déployés par le ministère et ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre 51.17, l'opérationnalisation et le déploiement de la feuille de route 2022-2026 pour une école de qualité pour tous, ainsi que le retour de la tendance positive des données et indicateurs du système éducatif, après la relative stagnation que ce dernier a connue lors de la période de la Covid-19, indique le mi-

nistère dans un communiqué.

Intitulé "Bilan du département de l'Éducation Nationale et du Préscolaire en chiffres et indicateurs, au titre de l'année scolaire 2022/2023", le document passe en revue les statistiques et le bilan de différents domaines d'intervention, à savoir le préscolaire, l'offre scolaire, l'appui social, les ressources humaines. Il présente également l'évolution des principaux indicateurs du système éducatif durant l'année scolaire 2022/2023 :

Effectifs des élèves (tous cycles confondus)

La demande de scolarisation ne cesse d'augmenter, grâce aux efforts continus de généralisation de l'enseignement et d'encouragement de sa demande, ainsi qu'à la prise de conscience

croissante des familles de l'importance de scolariser leurs enfants.

L'effectif total des scolarisés (public et privé, tous cycles confondus), y compris ceux du préscolaire pour l'année scolaire 2022/2023, est de 8.863.234 élèves, soit une augmentation de 1.5% par rapport à l'année scolaire 2021/2022. Les filles en représentent 48.7% du nombre total.

Dans le milieu rural, au cours de l'année scolaire 2022/2023, un total de 3.527.462 élèves ont été inscrits, soit une augmentation de 2.1% par rapport à l'année scolaire précédente. Les filles représentent 48% du nombre total d'élèves en milieu rural.

L'enseignement préscolaire

Le nombre total de scolarisés dans l'enseignement préscolaire au niveau

national a augmenté de manière significative au cours de l'année scolaire 2022/2023, soit un total de 931.393 enfants inscrits (les filles représentent 49.5%), soit une augmentation de 1.7% par rapport à l'année scolaire 2021/2022, où le nombre de scolarisés étaient de 915.491.

L'enseignement préscolaire public, géré par les partenaires et régulé par l'État, a enregistré une attractivité importante puisqu'il est passé de 514.856 enfants inscrits pour l'année scolaire 2021/2022 à 571.301 au cours de l'année scolaire actuelle, soit une augmentation de 11%.

Quant au préscolaire privé, il a enregistré une baisse de 3.2%, le nombre d'élèves est passé de 230.251 en 2021/2022 à 222.795 en 2022/2023. La même tendance a été observée dans le préscolaire non structuré qui a diminué

de manière significative, d'environ 19.4%, avec un nombre de scolarisés passant de 170.384 en 2021/2022 à 137.297 en 2022/2023.

Effectifs des élèves dans les trois cycles de l'enseignement

Quant au nombre total d'élèves de l'enseignement public et privé dans les trois cycles d'enseignement au titre de l'année scolaire 2022/2023, il atteint 7.931.841 élèves, soit une augmentation de 1.4% par rapport à l'année scolaire précédente. Les filles représentent 48.7% du nombre total.

Ce nombre a connu une légère augmentation dans l'enseignement public, atteignant 0.7%, le nombre d'élèves étant passé de 6.691.167 au titre de 2021/2022 à 6.740.061 au cours de l'année scolaire 2022/2023. Il en va de même pour les filles, puisque le pourcentage a augmenté de 1.4%, le nombre est passé de 3.239.208 au titre de l'année scolaire 2021/2022 à 3.283.574 au cours de l'année 2022/2023.

L'effectif total des élèves de l'enseignement public se répartit selon les cycles d'enseignement entre 3.849.133 élèves scolarisés au cycle primaire, dont 1.849.255 filles, 1.840.393 au cycle secondaire collégial, dont 873.127 filles, et 1.050.535 au cycle secondaire qualifiant, dont 561.192 filles.

En ce qui concerne l'enseignement privé, qui est un principal partenaire dans le système éducatif, il a accueilli 1.191.780 élèves en 2022/2023 dont 575.625 filles, soit une augmentation de 5.6% au total et de 5.6% pour les filles.

Cette augmentation est également perceptible dans l'enseignement privé par cycles, puisque les taux d'augmentation ont atteint 4.1% dans le cycle primaire, et 9.4% et 8.9%, respectivement, dans les cycles secondaire collégial et secondaire qualifiant.

La part de l'enseignement privé a légèrement augmenté, passant de 14.4% en 2021/2022 à 15% en 2022/2023, répartis sur l'enseignement primaire avec un taux de 17.8%, 10.7% dans le cycle secondaire collégial et 11.5% dans le cycle secondaire qualifiant.

Les Établissements scolaires

Le nombre total d'établissements d'enseignement a atteint 11.909, dont 6.595 en milieu rural, répartis entre 8.280 établissements au cycle primaire, 2.185 établissements au secondaire collégial et 1.444 établissements au secondaire qualifiant, soit une augmentation de 2.1% par rapport à l'année 2021/2022.

Quant aux écoles communautaires, leur nombre est passé de 226 en 2021/2022 à 271 en 2022/2023, avec une augmentation de 19.9%.

En ce qui concerne les satellites scolaires, qui se distinguent principalement par leur présence dans le milieu rural et leur proximité de la population, leur nombre est passé de 13.157 en 2021/2022 à 13.112 en 2022/2023, soit une baisse de 0.3%. Et il est à noter qu'un total de 993.616 élèves poursui-

vent leur scolarité dans ces unités scolaires.

Le taux de couverture des communes rurales par l'enseignement primaire a atteint 99%, alors que ce pourcentage atteint 76.2% des communes qui sont couvertes par le secondaire collégial et 39.5% par le secondaire qualifiant au cours de cette année scolaire 2022/2023.

En ce qui concerne les internats, le nombre d'internats dans les trois cycles d'enseignement est passé de 1.028 internats en 2021/2022 à 1.060 internats en 2022/2023, soit une augmentation de 3.1% au niveau national. Quant au milieu rural, le nombre est passé de 678 en 2021/2022 à 705 en 2022/2023, soit une augmentation de 4%.

Effectifs des enseignants

En 2022/2023, le nombre total d'enseignants est de 269.015, soit une augmentation de 2.7% par rapport à l'année 2021/2022, sachant qu'un nombre important de départs à la retraite a été enregistré.

Les enseignants sont répartis entre 144.088 enseignants au cycle primaire, 65.198 au secondaire collégial et 59.729 au secondaire qualifiant. Il est à signaler qu'environ 48.3% du corps enseignant exerce en milieu rural.

En ce qui concerne l'encadrement pédagogique des élèves, le ratio élèves par enseignant au cycle primaire a subi une légère baisse de 0.7 point, puisqu'il est passé de 27.4 élèves par enseignant au titre de l'année scolaire 2021/2022 à 26.7 au cours de l'année scolaire 2022/2023, il a également reculé de 0.1 point au secondaire collégial, en passant de 28.3 à 28.2 élèves par enseignant, tandis qu'au secondaire qualifiant, il a reculé de 0.4 point, en passant de 18 à 17.6 élèves par enseignant.

Appui social

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, un total de 1.270.078 élèves a bénéficié de la restauration scolaire, dont 1.201.091 en milieu rural. De même, 126.116 élèves ont bénéficié des services de l'internat, enregistrant, ainsi, une évolution positive de 9.4% par rapport à l'année scolaire 2021/2022.

Quant au transport scolaire, le nombre de bénéficiaires a atteint un total de 530.748 élèves, dont 82% en milieu rural, enregistrant une augmentation de 19.9% par rapport à l'année scolaire 2021/2022.

En ce qui concerne l'Initiative Royale "un Million de Cartables", un nombre de 4.401.328 bénéficiaires a été recensé au cours de l'année scolaire actuelle, dont 2.775.960 en milieu rural, soit une augmentation de 4.4% par rapport à l'année 2021/2022.

Indicateurs de performance du secteur scolaire

Les indicateurs de performance du système scolaire ont globalement enregistré une évolution positive puisque

les taux de scolarisation ont connu une amélioration dans les trois cycles d'enseignement. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2022/2023, la généralisation de l'enseignement a été atteinte dans le cycle primaire, et dans le cycle secondaire collégial, le taux a atteint 100% contre 99.1% enregistré en 2021/2022, soit une amélioration de 0.9 point. La même tendance a été observée au cycle secondaire qualifiant, où ce taux a atteint environ 76.9% en 2022/2023 contre 75.7% enregistré en 2021/2022, soit une augmentation de 1.2 point.

Il est à noter qu'en raison de la couverture assez limitée des communes rurales par les établissements d'enseignement secondaire collégial et secondaire qualifiant, le taux de scolarisation dans ce milieu a atteint successivement, 92.7% et 54.1%, et cela est dû en grande partie au fait que des élèves vivant en milieu rural poursuivent leurs études en milieu urbain, encouragés par les programmes d'appui social du Ministère et des partenaires.

Pour l'enseignement préscolaire, le taux de préscolarisation des enfants de la tranche d'âge 4-5 ans a atteint 76.2% en 2022/2023, contre 72% en 2021/2022, soit une augmentation de 4.2 points, et cela est dû en grande partie à l'extension de l'offre scolaire surtout en milieu rural, grâce à l'appui de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et aussi à l'adoption de la gestion déléguée comme mécanisme de généralisation d'un enseignement préscolaire de qualité.

En ce qui concerne les classes à cours-multiples, elles ont enregistré une légère baisse au cycle primaire, passant de 18.6% en 2021/2022 à 18.4% cette année scolaire. Les classes constituées de 3 niveaux et plus ont vu leur part à la baisse entre 2021/2022 et 2022/2023 puisque leur part est passée de 23.4% à 23.2%, quant aux classes de 4 niveaux et plus, leur part est passée de 3.6% à 2.4%.

Quant aux classes constituées de 2 niveaux, leur part a augmenté passant de 73% au titre de l'année scolaire 2021/2022 à 74.4% en 2022/2023.

En ce qui concerne les classes encombrées (41 élèves et plus par classe), leur pourcentage a relativement baissé au cycle primaire de 6.8% à 6.2% et au secondaire collégial de 25.5% à 24.4% entre l'année scolaire 2021/2022 et l'année 2022/2023, au cycle secondaire qualifiant, le taux a légèrement augmenté passant de 11.4% en 2021/2022 à 11.8% en 2022/2023.

Concernant les taux de réussite (de juin 2021 à juin 2022), cet indicateur, pour la 6ème année du primaire est passé de 92.7% à 93.4%, avec une augmentation de 0.7 point, pour la 3ème année collégiale, le taux est passé de 58.6% à 61.1%, soit une augmentation de 2.5 points. Pour la 2ème année du baccalauréat du cycle secondaire qualifiant, l'indice de réussite a enregistré une légère baisse d'environ 3.1 points, passant de 80.7% à 77.6% au cours de la même période.

L'abandon scolaire

Au sujet de l'abandon scolaire, il convient de noter que cet indicateur se

compose de trois éléments principaux : les élèves qui ont abandonné au cours de l'année scolaire 2021/2022, et ont été recensés en Mai 2022, et ceux qui ont abandonné en raison des décisions de conseils de classes à la fin de l'année scolaire 2021/2022 et qui ont été identifiés au recensement de Juillet de l'année 2022 et enfin les non-inscrits (nouveaux ou redoublants) en 2021/2022 qui ne s'étaient pas inscrits l'année scolaire 2022/2023 et ont été identifiés lors du recensement de Décembre 2022.

Le nombre d'abandons pour les trois types a atteint 334.664 en 2021/2022, soit la même tendance que l'année scolaire 2019/2020 qui avait enregistré 331.558 abandons. La stratégie du ministère est de réduire d'un tiers ce nombre à horizon 2026

Le nombre d'abandons pour l'année scolaire 2021/2022 se répartit selon les cycles scolaires à environ 76.233 dans le cycle primaire, 183.893 dans le secondaire collégial et 74.538 dans le secondaire qualifiant, sachant que le cycle collégial représente la plus grande part s'élevant à 55%.

Au niveau des taux, le pourcentage enregistré de l'indice de l'abandon scolaire au cours de l'année scolaire 2021/2022 était d'environ 5%, réparti comme suit : 2% au cycle primaire, 10.3% au secondaire collégial, et 7.2% au secondaire qualifiant.

En ce qui concerne la répartition des abandons scolaires en milieu rural pour l'année scolaire 2021/2022, le nombre total des abandons dans ce milieu était d'environ 153.341, soit un taux de 5%, dont 50.022 au primaire (environ 2.4%), 86.835 (environ 12.3%) au secondaire collégial et 16.484 (environ 7%) au secondaire qualifiant.

De même, le nombre de décrocheurs scolaire - filles au titre de l'année scolaire 2021/2022 est d'environ 129.594, soit un taux de 4%, dont 36.804 au primaire (environ 2%), 62.748 (environ 7.5%) au secondaire collégial et 30.042 (environ 5.5%) au secondaire qualifiant.

En terme de répartition des abandons scolaires selon les trois composantes de cet indicateur, la part la plus importante des abandons est principalement due aux exclusions par décision des conseils de classes lors des examens de fin d'année, puisqu'environ 182.681, soit environ 54.6% du total des abandons, ont été enregistrés, et environ 101.813 ont été enregistrés dans la composante "non réinscription", soit environ 30.4% du total des abandons, et environ 50.170 élèves ont abandonné au cours l'année scolaire, soit environ 15%.

Environ 65.944 élèves ont été récupérés, grâce aux efforts fournis afin de réintégrer les exclus du système suite à la note ministérielle dans ce sens, concernant les modalités de réintégration des élèves pour la rentrée scolaire 2022/2023, ce qui a relativement réduit le phénomène d'abandon cette année scolaire.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

ENCHÂSSEMENT	GROS BONNETS RUSSES	BRANCHÉE	NOTE	CONNU RÉPLÉTION	FAIT LA PEAU	PÈRE TESSONS	PETIT VIEUX EN VOGUE	RIEN À SIGNALER
SOUSTRAIT			PENSION					
GRECQUE		DÉDUIT			TRÈS BIEN		COLÈRE	
FIN D'ANNÉE		FIN DE PARTIE	ÉCHANTILLON		VROMBIR	NIBARD		
						POSSESSIF	MARQUE UN BUT	EN APARTÉ
ENFONCER VOLEUR MALGRÉ LUI								MESSAGER
ARTICLE SODIUM		À L'ENVERS; FLÉTRIE					QUARTIER DE ROVNO	REPLI
		EN HÂTE	PRÉJUDICE	LETTRES DE LINCOLN		ROND		
CHERCHER LA PETITE BÊTE						LETTRES DE BLUM	CARDINAUX	CALCIUM
ARRIÈRE-SAISON ARTICLE		NOTE		AVENUE			VOYELLES	
		EXPLOSIF			BEAUCOUP			

Solution mots flechés d'hier

REVENIR-ARRIVÉE	PRÉLÈVE	INCHÂSSÉ	R	ÉTALLÉ	C	SCANDALISÉ	S	SOITE	S	PLÉNE
M	À	R	E	Ç	H	A	U	S	S	E
PROFITE	R	A	C	L	E	ENNUI	P	E	P	I
TRAVAIL DE CHASSE	T	R	I	LIÈRE	D	C				
F	I	E	F	O	R	I	D	E	E	
ROMANISME	F	FIN DE D'ÉPREUVE	S	U	C	C	E	S	I	
F	I	S	S	A	H	Ç	N			
AVERTIR	C	I	G	A	L	P	I	A	T	
D	I	C	H	O	T	O	M	I	Q	U
DE DROIT EN DROIT	E	UNELLE	U	O	P	E	S			
RECHERCHER	L	A	I	N	S	I	O	E	I	
P	L	E	I	N	E	O	S	U	R	
ÉPONYME	E	S	T	O	R	N	I	E	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafif
Mouad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouznat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sals (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlaili
Hafid Boussoussata
Meriem Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Werrach
Secrétariat
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katab (Laiyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Saboun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Louhna Baghdad
Latifa Moussab
Khia Al Dahman
Siham Zatter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tel: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

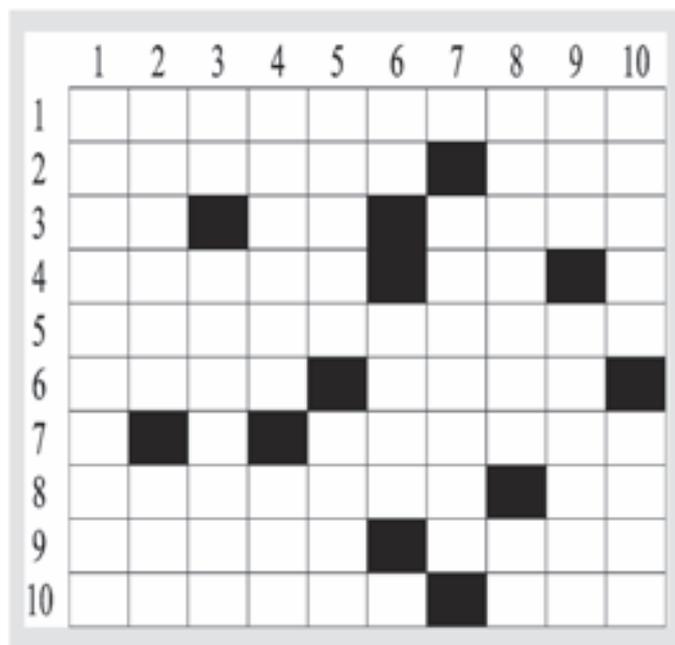
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Appareil à flash
- 2- Il sera coq - Couche
- 3- L'absent - Personnel - Parti
- 4- Huile purgative - Possessif
- 5- Il se suit
- 6- Chef - Intenta
- 7- Dame dèche
- 8- Délicieux petit poisson
- 9- Très petit - Greffe
- 10- Ecimés - Petits cubes

VERTICALEMENT

- 1- Science occulte
- 2- Explosif - Forme d'avoir
- 3- Cours d'eau - Gros fût
- 4- Principe visqueux - Fut obligé
- 5- Porte charge - Pari
- 6- En côte - Filtre vivant
- 7- Thésaurisée
- 8- Donne le sein - Néolyne
- 9- Géréale - Objet de l'économie
- 10- Singe - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

				1	4	5			
4									3
	5	9	6		1	7			
	8	1	5	7		4			
	7	4		2		1	6		
1		6	4		8		9		
7	1		2	3		4			
3									9
	2	8	5						

Moyen

	9					6	4		
		4	6		9		2		
6			7				5	3	
	4			8					
5		1		2				4	
				5			6		
9	8				3				1
	1	8		5	4				
	3	5						9	

Difficile

				1				6	
6	4						1		
		7	3	6					
5	9		7			8	3		
	8	1		3		7	4		
				2	6	3			
	3						8	2	
9		5							

Expert

2	6		4						
		2		3					
	9	3		5					1
	1	9							
3		2				8		6	
							3	4	
5			7		9	6			
			6	4					
			1				7	8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	6	1	3	2	7	8	4	9	
8	4	7	9	5	6	2	3	1	
2	3	9	1	8	4	6	7	5	
4	2	8	5	3	9	7	1	6	
7	1	3	2	6	8	9	5	4	
6	9	5	7	4	1	3	8	2	
1	7	2	4	9	3	5	6	8	
9	8	4	6	7	5	1	2	3	
3	5	6	8	1	2	4	9	7	

Moyen

6	3	4	7	2	9	8	5	1	
1	9	5	4	3	8	2	7	6	
2	7	8	5	6	1	3	4	9	
5	6	9	1	8	2	7	3	4	
8	2	3	6	4	7	9	1	5	
7	4	1	9	5	3	6	2	8	
9	8	7	2	1	4	5	6	3	
4	5	2	3	9	6	1	8	7	
3	1	6	8	7	5	4	9	2	

Difficile

2	7	5	1	3	8	6	4	9	
9	4	1	5	6	7	8	2	3	
8	3	6	2	4	9	7	5	1	
3	5	2	4	9	6	1	8	7	
7	1	9	3	8	2	5	6	4	
6	8	4	7	1	5	9	3	2	
5	9	3	6	2	1	4	7	8	
1	2	7	8	5	4	3	9	6	
4	6	8	9	7	3	2	1	5	

Expert

6	9	2	4	1	7	3	5	8	
1	8	3	9	5	2	7	4	6	
4	7	5	3	6	8	9	2	1	
8	6	1	2	9	4	5	7	3	
2	5	9	1	7	3	6	8	4	
3	4	7	5	8	6	2	1	9	
7	2	8	6	3	1	4	9	5	
5	3	4	8	2	9	1	6	7	
9	1	6	7	4	5	8	3	2	

L'activité industrielle continue de s'améliorer en mars



Les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de Bank Al-Maghrib au titre du mois de mars confirment l'amélioration de l'activité industrielle constatée en février dernier.

L'activité s'améliore ainsi pour le deuxième mois consécutif, après la baisse constatée en début d'année.

Selon l'enquête menée auprès des industriels, du 3 au 28 avril 2023, le Taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait établi à 73%, soit le même niveau que le mois précédent.

A en croire les industriels sondés, la production et les ventes auraient connu une hausse dans toutes les branches d'activité à l'exception de l'électrique et électronique où les ventes auraient plutôt stagné.

L'enquête révèle en outre que les commandes auraient connu une hausse, recouvrant des augmentations dans l'agro-alimentaire, dans le textile et cuir et dans la mécanique et métallurgie, et des stagnations dans la chimie et parachimie et dans l'électrique et électronique.

Quant aux carnets de commandes, ils se seraient situés à des niveaux inférieurs à la normale dans

toutes les branches d'activité.

L'évolution de l'activité est telle que les industriels anticipent une amélioration de la production et des ventes au cours des trois prochains mois, même s'il faut noter que près du tiers d'entre eux déclarent des incertitudes quant à leur évolution future.

Dans le détail, la production de la branche «agro-alimentaire» aurait connu une progression, avec un TUC qui se serait situé à 73%.

Selon les données recueillies par la Banque centrale, les ventes auraient enregistré une hausse tant sur le marché local qu'étranger ; tandis que les commandes auraient progressé, avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

S'appuyant sur ces améliorations, les chefs d'entreprise ont déclaré s'attendre à une hausse de la production et des ventes au cours des trois prochains mois.

Soulignons toutefois que près de la moitié d'entre eux (45%) craignent des incertitudes quant à l'évolution future de la production et 34% pour ce qui est des ventes.

Toujours selon les industriels, la production de la branche «textile et

cuir» aurait enregistré une progression dans l'ensemble de ses sous-branches au cours de la même période. Le TUC se serait ainsi situé à 80%, note BAM.

D'après Bank Al-Maghrib, les ventes auraient affiché de leur côté un accroissement, reflétant des hausses dans l'industrie textile et dans l'industrie de l'habillement et des fourrures et un recul dans l'industrie du cuir et de la chaussure.



Près du tiers des chefs d'entreprise déclarent toutefois avoir des incertitudes sur l'évolution future, selon BAM

Quant aux commandes, les avis des industriels suggèrent qu'elles auraient enregistré une hausse, recouvrant un accroissement dans l'industrie de l'habillement et des fourrures et des baisses dans l'industrie du cuir et de la chaussure et dans l'industrie textile.

En ce qui concerne le carnet de commandes, la Banque centrale indique qu'il se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

Notons que les industriels de cette sous-branche s'attendent à une stagnation de la production au cours des trois prochains mois.

Si 42% déclarent n'avoir aucune visibilité sur l'évolution future de la production, 60% des entreprises évoquent un manque de visibilité sur l'évolution future des ventes.

Dans la «chimie et parachimie», la production aurait progressé et le TUC se serait établi à 73% et les ventes auraient affiché une hausse tant sur le marché local qu'étranger.

Quant bien même les commandes auraient stagné (avec un carnet qui se serait établi à un niveau inférieur à la normale), les industriels de la branche anticipent une amélioration de l'activité pour les trois mois à venir.

S'agissant de la production de la branche «mécanique et métallurgie», les industriels pensent qu'elle aurait augmenté et le TUC se serait alors établi à 72%. Tout comme les ventes auraient progressé aussi bien sur le marché local qu'étranger. Selon ces derniers, les commandes auraient augmenté, avec un carnet qui se serait établi à un niveau inférieur à la normale.

«Pour les trois prochains mois, les patrons anticipent une hausse de la production et des ventes», fait savoir BAM constatant cependant que plus du quart des entreprises déclarent avoir des incertitudes sur leur évolution future.

L'enquête révèle enfin que la production de la branche aurait augmenté en mars et le TUC se serait situé à 79% ; les ventes et les commandes auraient enregistré une stagnation et le carnet de commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

Comme le rapporte Bank Al-Maghrib, «pour les trois prochains mois, 83% des industriels n'auraient pas de visibilité quant à l'évolution future de la production et des ventes».

Alain Bouithy



S.M le Roi offre un dîner en l'honneur des invités et participants au 15^{ème} SIAM, présidé par SAR le Prince Moulay Rachid

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a présidé, jeudi à Mechouar Stinia- "Sahrij Souani", à Meknès, un dîner offert par S.M le Roi Mohammed VI en l'honneur des invités et participants à la 15^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM).

Ont été conviés à ce dîner notamment le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le président de la Cham-

bre des conseillers, Enaam Mayara, des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité à Rabat, ainsi que plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

SAR le Prince Moulay Rachid a procédé, à cette occasion, à la remise des prix de meilleures unités de production agricole au titre de l'année 2023 (24) et de meilleurs exposants et éleveurs (36).

SIAM 2023

Le Pôle digital de l'agriculture signe deux conventions avec Fimasucre et Sowit Maroc

Le Pôle digital de l'Agriculture, de la forêt et observatoire de la sécheresse a conclu, mercredi à Meknès, deux conventions dans le domaine de l'agriculture digitale avec la Fédération interprofessionnelle marocaine du sucre (FIMASUCRE) et Sowit Maroc.

La première convention, paraphée par la directrice du Pôle digital, Loubna El Mansouri, et le président de la Fimasucre, Hassan Mounir, a pour objet de définir les modalités et les conditions générales de collaboration entre les deux parties dans les domaines de l'agriculture digitale et l'agriculture 4.0, rapporte la MAP.

Cette convention porte également sur la collaboration entre la Fimasucre et le Pôle digital dans le montage et la mise en œuvre des POC en e-services 4.0 pour la filière sucrière.

La deuxième convention, signée par Mme El Mansouri et le président directeur général de Sowit Maroc, Hamza Rkha Chaham, a pour objet de développer un partenariat sur l'ex-

ploitation des technologies digitales en agriculture de précision.

Cette collaboration est basée sur deux axes principaux, à savoir l'exploitation des drones de pulvérisation ultra-bas volume (UBV) et la production de fiches techniques normées et le développement de e-services agricoles basés sur l'utilisation des drones, des satellites, de l'internet des objets (IoT) et de l'intelligence artificielle.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Sadiki a indiqué que les conventions signées déclinent les aspects de mise en œuvre des engagements des différents acteurs de la stratégie "Génération Green".

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance de l'innovation, des technologies, et des solutions numériques, à même de permettre le renforcement de l'efficacité à tous les niveaux de l'écosystème et des chaînes de valeur agricoles, notant qu'il existe un gap très important en



termes d'utilisation des technologies dans le secteur.

Pour sa part, Mme El Mansouri s'est félicitée de la signature de ces conventions visant à renforcer la présence du digital dans le secteur agricole à travers l'appui à l'innovation et à la mise en place de solutions numériques qui ont pour but de connecter les agriculteurs aux e-services.

Le Pôle digital ambitionne de

connecter 2 millions d'agriculteurs et d'usagers à des e-services agricoles, améliorer la qualité de vie dans le monde rural, et de réduire la pénibilité des activités agricoles, a-t-elle fait savoir, notant que ledit pôle a adopté des technologies sobres et accessibles pour l'ensemble de l'écosystème agricole.

Elle a en outre rappelé que le Pôle digital et la Fimasucre ont déjà

entamé des travaux conjoints visant à mettre en œuvre l'usage des drones dans les activités agricoles à travers des explorations de terrain.

Ces conventions ont été signées en marge de la 15^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui se tient du 2 au 7 mai courant à Meknès sous le thème "Génération Green : Pour une souveraineté alimentaire durable".

Une délégation marocaine prospecte les opportunités d'investissement aux Etats-Unis

Une délégation d'entreprises marocaines opérant dans différents secteurs a pris part au Sommet annuel sur l'investissement "Select USA", tenu du 1er au 4 mai dans la région de Washington, ayant pour objectif d'encourager les investissements étrangers aux Etats-Unis.

Coordonnée par le Service commercial de l'ambassade US à Rabat et la Chambre de commerce améri-

caine, la participation marocaine a été l'occasion d'explorer les opportunités d'affaires et d'investissement, ainsi que les offres et les facilités disponibles aux plans local, fédéral et national, a indiqué à la MAP Rabia El Alama, directrice de la Chambre de commerce US.

Cette manifestation, qui a lieu au National Harbor dans l'Etat du Maryland, a réuni des participants venus de différentes régions du monde,

dont des responsables gouvernementaux et des experts, outre des représentants des Etats américains. L'un des thèmes de l'édition de cette année a trait au rôle des femmes dans les technologies et l'innovation.

Le Maroc a présenté à cette occasion un projet en matière de développement d'application à travers la société "OCP Maintenance Solutions", représentée par Sara Khadim. La candidate marocaine a accédé à la

finale de la compétition lors de ce sommet, aux côtés de représentantes du Canada, d'Israël et d'Ukraine.

Evoquant l'importance de la participation du Maroc, la directrice de la Chambre américaine de commerce a noté que l'expansion à l'international n'est plus un choix mais une nécessité, soulignant que le marché américain est l'une des destinations les plus profitables et attrayantes au monde.

"Select USA Investment Summit" est la plus grande manifestation dédiée à la promotion des investissements directs étrangers (IDE) aux Etats-Unis. Ce programme du gouvernement américain met en contact des entreprises étrangères qualifiées avec des organisations de développement économique américaines afin de faciliter les investissements des entreprises et la création d'emplois.

Marrakech célèbre la richesse de son patrimoine architectural et urbanistique

La richesse du patrimoine architectural et urbanistique de Marrakech a été sous les feux des projecteurs lors d'un événement culturel d'envergure organisé, jeudi au Palais Badii dans la cité ocre, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine.

Initiée par la Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi, la Conservation du Palais Badii, l'Association Turâth, la Chaire scientifique EMARA du patrimoine architectural et urbain maroco-andalou de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Marrakech-Safi, cette manifestation culturelle, qui a vu la participation de plusieurs partenaires, visait essentiellement à contribuer à la valorisation de la richesse et de la diversité du patrimoine architectural dont regorge la cité ocre, et à examiner les moyens à même de mettre ce patrimoine au service de la dynamique inclusive que connaît la première destination touristique du Royaume. Ainsi, le programme riche et varié concocté par les organisateurs prévoyait, entre autres, une exposition de cartes et plans anciens de Marrakech, dont le plan portugais de 1589, réalisé par Antonio de Conceyaçado, et l'estampe de Matham de 1680, considérée comme un vrai trésor légué à la ville de Marrakech.

S'exprimant à cette occasion, la conservatrice du Palais Badii, Hasna Haddaoui, a indiqué que cette manifestation intervient dans le cadre des efforts et actions visant la valorisation du patrimoine culturel de la ville ocre avec ses multiples affluents, notant que la Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi a élaboré, à cette occasion, un programme culturel varié sous le thème "Le patrimoine de la région : Préservation et accessibilité". Elle a expliqué que ce programme traduit le potentiel patrimonial important dont regorge cette cité millénaire, soulignant le partenariat et la coopération entre ladite Direction régionale et les universitaires et acteurs de la société civile.

De son côté, le coordinateur de la Chaire scientifique EMARA du Patrimoine architectural et urbain maroco-andalou de l'UM6P, Hassan Radoine, a affirmé que Marrakech demeure le lieu idéal pour abriter cet



événement autour du patrimoine de la région, mettant en avant la mémoire vivante que recèle la cité ocre.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, l'expert a insisté sur la centralité de l'implication des universités, à l'instar de l'UM6P de Benguérir, et sur l'importance de la recherche scientifique autour de la thématique du patrimoine et de sa préservation. Et d'expliquer que cela permettra de générer de nouvelles idées novatrices à même d'appuyer le développement durable et inclusif auquel aspire le Royaume, appelant à la réalisation de recherches scientifiques axées sur la mémoire des cités millénaires, notamment les aspects historique, socio-économique et environnemental. Pour sa part, le président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Marrakech-Safi, Jawad Basri, s'est félicité de l'organisation de cet événement, appelant à la réappropriation du patrimoine eu égard à la centralité de son rôle dans la réalisation d'un développement global et inclusif. Après avoir relevé que les spécialistes en urbanisme et en ar-

chitecture demeurent la première partie concernée par la question du patrimoine, il a fait part de la mobilisation constante de l'Ordre pour contribuer aux efforts visant à préserver et à valoriser le patrimoine.

Au menu de cet événement, figuraient aussi d'autres expositions initiées par le Palais Badii, dont celle de Gabriel-Rousseau et celle intitulée "Symbolique et couleur dans le patrimoine amazigh", ainsi que des conférences dans l'optique de valoriser et soutenir l'action des différents acteurs patrimoniaux et fédérer les énergies autour de la sauvegarde du patrimoine de cette ville impériale. Animées par une pléiade d'universitaires, de chercheurs, d'historiens et d'architectes, notamment Hassan Radoine, directeur de l'École d'architecture, de planification et de design et titulaire de la Chaire scientifique EMARA du patrimoine architectural et urbain maroco-andalou de l'UM6P, le professeur Mohamed Ben Abdeljalil Belkeziz, l'historien Taoufik Mohamed Laqbaybi et le romancier Abdelaziz Ait Bensalah, ces conférences ont abordé plusieurs thématiques autour de la dynastie Saâdienne.

L'UNESCO appelle les Etats à mieux protéger les artistes en danger

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a publié, jeudi, à l'occasion du Sommet mondial des arts et de la culture, un rapport qui appelle les Etats à renforcer la protection des professionnels de la culture dans les situations de crise. Intitulé "Défendre les voix créatives", ce rapport recommande notamment la mise en place de mécanismes de suivi et de politiques d'aide d'urgence pour les artistes, indique un communiqué de l'UNESCO, annonçant également un nouvel investissement d'un million de dollars pour financer des projets soutenant la liberté artistique dans plus de vingt-cinq pays.

La nouvelle publication de l'UNESCO souligne que les situations de crise – telles que les conflits armés, les désordres politiques ou les catastrophes naturelles – exacerbent les vulnérabilités déjà existantes des professionnels de la culture. "Les artistes se

voient confrontés à de nombreuses menaces, dont le harcèlement en ligne et hors ligne, la perte soudaine de revenus, les poursuites judiciaires, la violence, la censure, jusqu'au fait d'être réduit au silence, et ils n'ont souvent pas les filets de sécurité minimaux en raison de la précarité de leur statut", observe l'Organisation basée à Paris.

Le rapport recommande que la communauté internationale développe une assistance sur mesure pour protéger et promouvoir la liberté artistique lors des situations d'urgence. Cette assistance serait basée sur l'expérience acquise par l'UNESCO dans la protection des artistes durant des conflits. Elle pourrait aussi s'appuyer sur les bonnes pratiques constatées pour la liberté de la presse – pour laquelle un plan d'action dédié est mis en œuvre par l'Organisation depuis plus de dix ans.

Le rapport propose notamment un suivi par les Nations unies de la liberté artistique en

situation d'urgence, reconnaissant les artistes comme un groupe vulnérable qui nécessite une attention particulière, un plan d'actions collaboratif pour la sécurité des artistes, la protection de leurs œuvres et des lieux culturels, en situation d'urgence, et la formation des acteurs judiciaires et juridiques pour mieux protéger les artistes par le biais d'enquêtes et de poursuites, relève la même source. "Les exemples récents ont démontré l'importance de mesures d'urgence concrètes, telles que l'organisation de formations sur la liberté artistique, la mise en place de résidences artistiques et d'aides financières temporaires pour les professionnels de la culture, la délivrance accélérée de visas, ou encore de prioriser les artistes dans les plans d'évacuation et de réinstallation", note le communiqué.

Afin d'améliorer la résilience des artistes face aux situations d'urgence, le rapport recommande également d'établir sans attendre des cadres réglementaires renforcés, avec une

meilleure reconnaissance juridique du statut de l'artiste. Dans ce domaine, l'UNESCO annonce qu'elle va mobiliser un million de dollars supplémentaires – issus du Programme UNESCO-Aschberg – pour financer des projets dans plus de vingt-cinq pays. Treize d'entre eux seront menés par des gouvernements, les douze autres par des ONG.

Les gouvernements bénéficieront d'une assistance technique pour élaborer des lois, des réglementations et des politiques en faveur de la liberté artistique, d'une rémunération décente et d'un statut amélioré des artistes et professionnels de la culture. "Les pays bénéficiaires seront l'Argentine, le Chili, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, le Ghana, le Kenya, le Malawi, la Mongolie, la Namibie, le Niger, le Sénégal et le Zimbabwe, ainsi que les pays membres du CCCE-SICA (le Bélice, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, et la République dominicaine)", précise la même source.

Projection à Mexico de "Tinghir-Jérusalem" de Kamal Hachkar

Le documentaire "Tinghir-Jérusalem: les échos du Mellah" du réalisateur marocain Kamal Hachkar a été projeté mercredi au centre communautaire sépharade à Mexico, à l'initiative des ambassades du Maroc et d'Israël dans ce pays d'Amérique du nord.

Le documentaire de 86 minutes relate des fragments d'histoire de la coexistence entre musulmans et juifs en terre marocaine, dans les années 50 et 60, et ce à travers des témoignages émouvants et nostalgiques.

Dans ce film primé dans de nombreux festivals, Kamal Hachkar, qui a grandi en France et dont le père est originaire de Tinghir, est allé recueillir des témoignages sur les traces du patrimoine juéo-marocain dans sa terre natale.

A Tinghir, le réalisateur va retrouver des bris de mémoire auprès des anciens sur le vécu des juifs amazighs dans cette terre qu'ils ont dû quitter un jour dans les années 60. Le réalisateur rencontrera, par la suite, les Marocains de Tinghir en Israël, toujours nostalgiques de ce passé, dont la mémoire est toujours vivace dans leur quotidien, leur langage et leurs fêtes.

Pour son réalisateur, le film reflète l'identité plurielle d'un Maroc de vivre-ensemble, de tolérance et de paix.

Ont assisté à cette projection l'ambassadeur du Maroc au Mexique, Abdel Fattah Leb-



bar, l'ambassadeur d'Israël à Mexico, Zvi Tal et des personnalités de divers horizons.

Un autre film documentaire du même réalisateur intitulé "Dans tes yeux je vois mon pays", sorti en 2019, est également programmé dans le cadre des activités qu'organise l'ambassade du Royaume au Mexique afin de promouvoir les différentes facettes de la culture marocaine.

Ce film raconte l'histoire de Neta Elkayam et Ami Hai Cohen, deux artistes d'origine marocaine et leur quête pour perpétuer l'héritage juéo-marocain et le transmettre aux futures générations.

Vernissage de l'exposition "Paradoxart: l'art au service de l'entendement" de l'artiste maroco-allemand Nacir Chemao

Le vernissage de l'exposition "Paradoxart: l'art au service de l'entendement" de l'artiste maroco-allemand Nacir Chemao a eu lieu, jeudi, à l'Espace Rivages de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, à Rabat. Organisée du 04 mai au 03 juin 2023 et conçue pour être une rétrospective qui retrace les différentes étapes qui ont marqué le parcours artistique de Nacir Chemao, cette exposition est une invitation au voyage entre les couleurs et les tons.

A travers ses œuvres, l'artiste Nacir Chemao reflète son tempérament, à savoir "un homme libre et authentique", d'où sa quête à vouloir perpétuellement trouver, pour ses créations, de "nouvelles formes et de nouveaux styles", souligne le professeur universitaire Mounir Zouiten en présentant l'artiste. Son savoir-faire et son vouloir-faire lui ont permis de s'inscrire dans plusieurs styles structuraux et formes d'expressions tels "l'art conceptuel, le néo-réalisme, les formes rectilignes ou

arrondies, les formes aux contours curvilignes, etc., avec, pour chacune des créations, une caractéristique originale et distinctive". Dans sa démarche artistique, Chemao a toujours privilégié la méthode consistant à observer des situations antinomiques et des paradoxes pour tenter de les surmonter "plastiquement" en transcendant leur simultanéité, donnant ainsi naissance au "Paradoxart", qu'il qualifie comme étant "une philosophie esthétique qui réhabilite l'éthique artistique dans les arts plastiques".

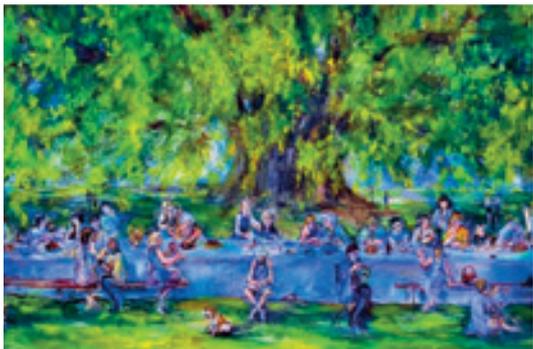
S'efforçant de dégager du sens à partir des paradoxes qu'il soumet à ses investigations créatives, Chemao cherche à établir et à imposer sa propre grammaire et ses propres critères par "son langage plastique en transcendant les non-sens des paradoxes anti-art".

Dans son travail artistique, l'artiste accorde une place prépondérante à l'éthique, se nourrissant par sa déontologie pour perpétuer "ses principes de l'ouverture, de la beauté, de la bonté et du vrai",

qu'il illustre avec brio à travers ses multiples œuvres catégorisées en "séries", à savoir la série industrielle (1986), la série des silhouettes (1986-1989), la série jazz (1990), la série du jaune paradoxart (1990-2000), la série du style « Bombas » (2000-2005), la série des toiles bleues (2005-2010), la série des chevaux (2010-2015) et la série des arbres (2015-2023).

"Dans mes séries, il y a, en principe, un commencement et une fin", a indiqué l'artiste dans une interview accordée à la Fondation Hassan II des Marocains résidant à l'étranger, précisant qu'il revient constamment aux séries représentant les chevaux, les silhouettes, les médinas et les arbres, parce qu'elles sont, à ses yeux, de puissants leitmotifs où l'artiste se sent "libre et serein".

"Mon approche de l'art et ma démarche esthétique me sont toujours suggérées par mon incessante quête du savoir philosophique, ethnologique, social et mystique", a-t-il expliqué dans la même interview.



Bouillon

de culture

Street Art

La huitième édition de Jidar Rabat Street Art Festival aura lieu du 18 au 28 mai, annoncent les organisateurs.

Durant dix jours, neuf artistes issus de cinq pays réaliseront neuf fresques murales, indique un communiqué des organisateurs, ajoutant que le programme prévoit également un mur collectif, des ateliers de sérigraphie, une résidence artistique, des talks et un cycle de visites guidées.

"En neuf ans, Jidar a contribué à donner un nouveau visage à la ville de Rabat, un patrimoine éphémère qui s'enrichira cette année des œuvres de Telmo, Miel, Sebas Velasco, Elisa Capdevila, Bezt, Alegria Del Prado, Med, Meriam Benkirane et Machiman", indique la même source, ajoutant que ces peintures de la scène street art internationale sont issues des Pays-Bas, d'Espagne, de Pologne, du Mexique et du Maroc.

La façon de voir le monde de ces artistes viendra se mêler à la réalité urbaine marocaine, promettant ainsi de belles rencontres avec les habitants de Rabat, ajoute-t-on. Fidèle à son esprit de partage et de transmission, Jidar invite les aspirants muralistes à s'initier aux côtés d'un artiste confirmé, soulignent les organisateurs, indiquant que "le mur collectif, conçu comme un lieu d'échange et d'expérimentation sans pression de résultat, est un temps fort du festival car c'est là que se forme la relève".

Cette année, les douze candidats sélectionnés seront accompagnés par le street artiste marocain Dynam, du 22 au 28 mai, fait savoir le communiqué.

Au programme de cette édition, des ateliers de sérigraphie sont prévus les 24 et 25 mai avec pour finalité de permettre aux artistes muralistes de diversifier leur façon de travailler et contribuer à leur indépendance, indiquent les organisateurs, ajoutant qu'une résidence artistique autour de cette même technique sera menée par les collectifs marocain "GOMA" et belge "ICE SCREEN" et donnera lieu à une exposition le 23 mai à l'Atelier Ambigu.

Les Jidar Talks auront également lieu les 25 et 26 mai à la salle de conférence du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), constituant ainsi un temps de réflexion autour de la pratique du street art, ajoute-t-on.



Kim Kardashian envisage d'arrêter la télé-réalité pour devenir avocate à plein temps

Kim Kardashian se voit bien arrêter la télé-réalité pour devenir avocate à plein temps. Voilà plusieurs années que la star est investie dans la lutte pour la réforme du système carcéral américain

tout en étudiant le droit.

Comme elle l'a confié au *Time*, ce combat pourrait bientôt devenir son activité principale.

«Je serais tout aussi heureuse en étant avocate à plein temps. Cette aventure m'a juste tellement ouvert les yeux. Mais c'est aussi écrasant parce qu'il y a tant à faire», a expliqué Kim Kardashian. «J'ai emmené ma sœur Khloé dans une prison pour la première fois la semaine dernière, et ça lui a vraiment ouvert les yeux.»

Mais avant de devenir une avocate à plein temps, encore faudrait-il qu'elle le devienne tout court, ce qui n'est évidemment pas gagné. En effet, dans la mesure où Kim Kardashian étudie le droit sur son temps libre, arrêter la télé-réalité semble un préalable à la réalisation de ce projet. En attendant, «*Les Kardashians*» revient pour une troisième saison du Disney+ en ce mois de mai.



Ce qui rend fier Keke Palmer

Keke Palmer a révélé les exploits de carrière dont elle est le plus fière. Dans un entretien avec le magazine *ELLE*, l'actrice a listé ce qu'elle ne pensait jamais accomplir professionnellement, notamment son récent rôle principal dans le film *Nope* de Jordan Peele. «Quand je repense à la majeure partie de ma carrière, je me dis : "je ne peux pas croire que j'ai fait ça. Non, mon expérience avec *Cendrillon à Broadway*, (animer) *SNL* et présenter les *VMA*, c'était genre "Wahou". J'ai passé beaucoup de moments vraiment amusants», a-t-elle partagé.

La star de 29 ans est entrée dans l'histoire en devenant la première Afro-Américaine à jouer le rôle principal dans *Cendrillon* de Rodgers & Hammerstein, à Broadway, en 2014. Elle a animé les *MTV Video Music Awards (VMA)* en 2020 et a surpris les fans en annonçant sa grossesse quand elle a présenté le *Saturday Night Live* l'année dernière.

L'ancienne enfant star a reconnu qu'elle était étonnée d'être toujours la «même personne» malgré tout ce qu'elle est parvenue à accomplir. «C'est aussi fou parce que je suis toujours la même personne. Pour beaucoup de ces expériences, j'ai pensé qu'elles allaient (faire de moi) une personne totalement différente, a-t-elle expliqué. Comme quand tu es une petite fille et que tu as hâte d'avoir des enfants et ta propre famille, et puis quand tu y arrives, tu te dis : "je suis toujours moi. Je me retrouve maintenant dans cette phase et mon cœur et mon esprit sont toujours intacts. Ça me rend heureuse».

Keke Palmer a accueilli son premier enfant, un petit garçon prénommé *Leodis*, avec son petit ami *Darius Jackson* en février.

David Beckham, un vrai maniaque

C'est confirmé depuis le mois de juillet 2022, la plateforme de streaming Netflix va très bientôt dévoiler une série-documentaire sur l'ex-footballeur David Beckham : "La série reviendra sur ses débuts dans l'est de Londres, mais aussi sur sa détermination qui l'a conduit à devenir l'un des athlètes les plus célèbres de tous les temps", avait écrit Netflix France, dans un tweet. Un beau projet, dont la date de sortie officielle n'a pas encore été dévoilée. Alors si l'attente se fait longue, nos confrères de *The Mirror* ont eu la chance d'avoir accès à la bande-annonce du projet en avant-première.

Comme le relaye *Gala*, nos confrères britanniques auraient eu la chance d'obtenir quelques informations inédites sur David Beckham. En effet, il serait atteint d'une cer-

taine maladie : il souffre d'un TOC (trouble obsessionnel compulsif, NDLR) du rangement à l'extrême. Toujours selon le tabloïd, le mannequin et époux de Victoria Beckham serait dans l'incapacité de laisser un quelconque bazar. Une fois toute sa famille couchée, il se sentirait obligé de tout "ranger" dans son manoir d'Holland Park, situé à Londres.

Si l'homme de 47 ans nettoie à la perfection sa cuisine dans la bande-annonce, il aurait quelques habitudes, chaque soir :

Nettoyer ses bougies jusqu'à ce qu'elles soient comme neuves", indique *Gala*. Quant au sportif, il explique : "C'est fatigant de s'occuper de chaque bougie, de la nettoyer, de couper la mèche et la cire. Je lave aussi le support en verre. La fumée à l'intérieur des rebords de la bougie, c'est ma bête noire", avant

d'avouer que cette habitude est "bizarre".

Néanmoins, David Beckham est parfaitement conscient de cette maladie. Il l'avait d'ailleurs déjà évoquée en 2006, au micro du *Daily Express*. Un TOC de longue date donc : "J'ai ce trouble obsessionnel compulsif qui fait que je dois toujours tout placer en ligne droite ou que tout doit aller par paire. Je mets mes canettes de Pepsi dans le frigo et s'il y en a un nombre impair, j'en range une dans un autre placard. Dans une chambre d'hôtel, avant de pouvoir me relaxer, il faut que je ramasse toutes les brochures et les livres et que je les mette dans un tiroir. Tout doit être parfait", avait-il raconté. S'il aimerait pouvoir se débarrasser de ce trouble... Cela semble finalement plus fort que lui.



Nicolas Cage confirme avoir accepté de faire des navets pour payer ses dettes

Nicolas Cage l'avoue, s'il a enchaîné les navets durant tant d'années, c'était pour rembourser ses dettes. Pour autant, l'acteur qui sera très bientôt à l'affiche de *Renfield*, n'a pas honte d'avoir accepté des rôles de seconde zone. Pour lui, l'important était avant tout de travailler.

«Le travail a toujours été mon ange gardien. Ce n'était peut-être pas un travail de premier ordre, mais c'était quand même du travail», a-t-il expliqué lors d'un entretien accordé à 60 Minutes. «Même si le film est minable, ils savent que je ne fais pas n'importe quoi, que je me sens concerné à chaque fois».

C'est au milieu des années 2000 que Nicolas

Cage s'est retrouvé ruiné dans le sillage de la crise des subprimes. Or, il devait au fisc américain la bagatelle de six millions de dollars. «J'avais trop investi dans l'immobilier. Le marché s'est effondré et je n'ai pas pu en sortir à temps», a expliqué l'acteur qui est finalement parvenu à effacer son ardoise en 2022.

Reste à savoir si Nicolas Cage aura appris de sa leçon, ou s'il va reprendre ses mauvaises habitudes. Car si le krach boursier de 2007 l'avait fait plonger, on ne peut pas dire que son train de vie l'avait beaucoup aidé. L'acteur avait dilapidé une fortune estimée à 150 millions de dollars en villas, châteaux, îles désertes, comics de collection, animaux exotiques et autres fossiles de dinosaure !



Dolly Parton et Mick Jagger *Le duo attendra*

Dolly Parton n'a pas réussi à décrocher un duo avec Mick Jagger pour son album rock. La superstar de la musique country travaille actuellement sur le projet, intitulé *Rock Star*, dans lequel elle collabore avec des légendes telles que Paul McCartney et Stevie Nicks.

Mais lors d'une récente interview avec *Entertainment Tonight*, elle a révélé qu'elle n'était pas parvenue à convaincre l'icône du rock de chanter avec elle. «Je ne l'ai jamais eu !, a-t-elle déploré. Mais j'aime Mick Jagger quoi qu'il arrive. Je continuerai à courir après lui toutes ces années. Parce que j'ai toujours eu le béguin pour (lui).»

En janvier, Dolly Parton avait partagé lors d'une conversation dans l'émission *The View* qu'elle prévoyait d'enregistrer sa propre version de *(I Can't Get No) Satisfaction* que Mick Jagger accepte ou non d'apparaître sur l'album.

«Eh bien, je fais de mon mieux pour essayer de le faire apparaître dans *(Rock Star)*. Mais j'ai quand même fait sa chanson, a déclaré la star de 77 ans. Je pense que Pink et Brandi Carlile vont chanter sur cette chanson avec moi.»

D'autres reprises, notamment *Purple Rain* de Prince, *Stairway to Heaven* de Led Zeppelin et *Free Bird* de Lynyrd Skynyrd figureront également sur *Rock Star*, dont la date de sortie n'a pas encore été annoncée.

Renaud se confie sur sa santé retrouvée

Renaud va mieux. Interrogé par *Le Parisien* dans le cadre de sa nouvelle tournée "Dans mes cordes", commencée il y a trois mois, le chanteur se confie sur sa santé retrouvée. "J'ai arrêté la clope il y a tout juste deux mois. J'ai fumé jusqu'à trois paquets par jour! Sur le souffle, je sens la différence", explique-t-il. Désormais, il vapote.

"J'ai arrêté l'alcool il y a deux ans et demi", rappelle-t-il aussi. "Je suis pénard. Je fais du sport, j'ai une coach à Paris. Le rythme de trois concerts par semaine, ça me va." Remonter sur scène lui "procure une émotion chaque soir": "Les jambes qui flagellent, un chat dans la gorge, mais pas de larmes."

Preuve de sa santé retrouvée, Renaud, qui avait prévu à l'origine une quarantaine de dates, va poursuivre sa tournée à partir de septembre avec une trentaine d'autres concerts. "Je vais tourner encore un an, jusqu'en août 2024, je finirai au Québec, où je n'ai pas chanté depuis quinze ans!"

Renaud ne voulait plus remonter sur scène, mais finalement a retrouvé la force: "Je m'ennuyais.

J'ai eu le désir de bouger, de revenir dans des chambres d'hôtels, des salles de concert, retrouver mon public." Mais personne n'y croyait au début. "Mais j'ai tenu bon, comme un défi. Et j'y arrive."

Il travaille d'arrache-pied pour retrouver sa voix. "J'ai l'impression qu'avec le temps, elle s'améliore un peu. Je n'ai jamais été un grand performeur vocal et j'ai des problèmes de diction. Je ne sais pas d'où ça vient, mais j'y travaille avec une coach vocale depuis deux ans."

Renaud a prévu d'enregistrer un album live pour la fin de l'année. Une manière pour lui, aussi, d'oublier son précédent disque, *Métèque*, un album de reprises où il estime avoir "mal chanté": "Je m'en veux, car les arrangements sont magnifiques, mais la voix n'est pas au rendez-vous."

Le chanteur n'est pas remonté sur scène depuis le "Phénix Tour", en septembre 2017. Il avait depuis ressorti deux albums, *Les Mômes* et *les Enfants d'abord!*, sur le thème de l'enfance, et *Métèque*, un disque de reprise de ses chansons françaises préférées.





Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°12/DTZ/INV/2023

Le **lundi 29 Mai 2023 à 10 H**, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relévant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE 12 ECOLES PRIMAIRES - RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TAZA-AREF FES MEKNES**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du **service de bâtiment équipement et patrimoine** -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Trente mille dirhams (30.000,00 DH)**.
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **un million quatre cent trente-huit mille trois cent soixante et un dirhams dix cts (1438361,10 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service de bâtiment équipement et patrimoine** -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA,

-soit les déposer par **voie électronique**.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A5

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3145/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DAM

Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 06/2023/FDR

Le 30/05/2023 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la province de Médouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
- **ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT RP 3010 ET DOUAR OUED NAJMA.**
- **ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET RENFORCEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA RP0310 ET LE CENTRE SOCIAL DAR EL KHEIR PASSANT PAR LE CLUB DES JUGES.**

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre-vingt mille dirhams (80 000,00 Dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq million trois cent soixante dix huit mille trois cent seize dirhams, douze centimes TTC (5 378 316,12 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics et l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9-Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent être déposés obligatoirement leurs plis par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux est programmée le 18/05/2023 à 10H00, lieu de rencontre Secrétariat Général de la Province de Médouna.

Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3147/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°13/DTZ/INV/2023

Le **lundi 29 mai 2023 à 10 H**, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relévant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE BRANCHEMENT ET INSTALLATION DE RESEAUX D'EAU AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du **service de bâtiment équipement et patrimoine** -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Trente Mille dirhams (30000,00 DH)**.
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million dix-sept mille huit cent vingt dirhams cinquante cts (1017820,50 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service de bâtiment équipement et patrimoine** - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA,

-soit les déposer par **voie électronique**.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
C	4	C1

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3146/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2023

Le : **01/06/2023 à 10 Heures**, il sera procédé au Siège de la direction Provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication-département de la jeunesse à Mohammedia boulevard Moulay Youssef Mohammedia 28800, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/2023 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'ACCUEIL EL BACHIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - MOHAMMEDIA.-lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la direction Provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication-département de la jeunesse à Mohammedia, Bd Moulay Youssef Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 dh (cent mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 096 500,00 dh TTC** (Quatre million quatre-vingt-seize mille cinq cent dh TTC) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434(20mars2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le directeur Provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication-département de la jeunesse à Mohammedia boulevard Moulay Youssef Mohammedia 28800

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer les plis des offres des concurrents par la voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

- Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGES	CLASSE MINIMALE
Secteur A	A5	3
Secteur B	B6	5

Les entreprises non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, des prix cités à l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés dans le bureau de Mr le directeur Provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication avant le 31/05/2023 à 16H00mn. (Heure limite de dépôt).

N° 3148/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 15/2023/LAREF.MS

Le 29/05/2023 à 10:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de mobilier – métallique et semi métallique- d'internats et cantines scolaires au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.**

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	23 000,00 DHS (Vingt-trois mille dirhams)	1 561 338,00 DHS (Un million cinq cent soixante et un mille trois cent trente-huit Dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 26/05/2023 à 15 h (date et heure limites pour la déposition des échantillons).

N° 3149/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 16/2023/LAREF.MS

Le 29/05/2023 à 11h00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires primaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.**

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	32 000,00 DHS (Trente-deux mille dirhams)	2 083 800,00 DHS (Deux millions quatre-vingt-trois mille huit cents Dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 26/05/2023 à 15 h (date et heure limites pour la déposition des échantillons).

N° 3150/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS

المملكة المغربية
الوزارة الداخلية
الجهة الجهوية للمناطق الحضرية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/2023/NDH

Le 31 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**Travaux d'alimentation en eau potable du centre Sidi Yahia Ou Saad et des douars avoisinants :
Tranche 2 : Travaux d'alimentation en eau potable du Douar Tawli - Province de Khénifra**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 095 396,00 dhs (Un million quatre-vingt-quinze mille trois cent quatre-vingt-seize dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
C : Eau Potable- Assainissement-Conduites	4	C1 : Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes

-Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3151/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement
de Transport, de la Logistique et de l'Eau
de Khénifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 06/2023/KH

Le 30/05/2023 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement de Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art sur Oued Tiflet au PK 113+000 DE RR411.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPITTE de Khénifra, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **88.000,00 Dhs (quatre vingt huit mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **5.912.189,53 Dhs (Cinq millions neuf cent douze mille cent quatre vingt neuf Dirhams cinquante trois Centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis, par voie électronique, dans le portail des marchés publics conformément à l'Arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
D (Construction d'ouvrages d'art)	3	D1 (Ouvrages d'art courants en béton armé)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu au deuxième paragraphe de l'article 4-2 du règlement de consultation.

N° 3152/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
de l'Éducation et de
la Formation De la région
Fès - Meknès
Direction provinciale
de Taza.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 14 /DTZ/INV/2023
Le mardi 03/05/2023 à 10H il
sera procédé, au siège de la
direction provinciale à
TAZA rue Allal El Fassi, à
l'ouverture des plis relatifs à
la consultation architecturale
pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A LA CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL « EL MAHDI EL MANJRA » SIS A LA COMMUNE OULAD CHRIE, PROVINCE DE TAZA

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

• 7 083 000,00 DHS (SEPT MILLIONS QUATRE VINGT TROIS MILLE DHS).

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
• soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

• soit les déposer par voie électronique ;
• soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation architecturale.

N° 3154/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2023/INDH

Le 01 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'alimentation en eau potable du centre Sidi Yahia ou Saad et des Douars avoisinants ;
Tranche 3: Travaux d'alimentation en eau potable du Douar Tawanza et Abdighighe - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 dhs (Neuf mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 645 282,00 dhs (Six cent quarante cinq mille deux cent quatre-vingt-deux dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3157/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° 10/2023/INDH
Le 01 Juin 2023 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'alimentation en eau potable du centre Sidi Yahia ou Saad et des Douars avoisinants ;
Tranche 4 : travaux de réhabilitation du système d'alimentation en eau potable du Douar Moulay Yacoub - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 dhs (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 350 400,00 dhs (Trois cent cinquante mille quatre cent

dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3158/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
LARACHE

Avis rectificatif et de report
AO N°08/DPETL/LAR 2023

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache porte à la connaissance des candidats que la date de remise des prospectus sera programmée le 18/05/2023 à 11H au siège de la DPETL de LARACHE et que la date d'ouverture des plis est reporté au 19/05/2023 à 11H.

Le reste demeure sans changement.

N° 3153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE TERRITORIALE SIDI MHAMED AKHDIM
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE RESSOURCES HUMAINES

AVIS
D'examen D'aptitude Professionnelle

Le président de la commune territoriale de Sidi Mhamed Akhdim,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune de Sidi Mhamed Akhdim, qu'il sera organisé les examens d'aptitude professionnelle pour l'année 2023 au profit les fonctionnaires qui ont satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

Grade Principal	Grade de promotion	Nombre de postes	Epreuve écrite	Epreuve Orale	Conditions de candidature	Dernier délai de dépôt des dossiers	dates de concours
Adjoint administratif 2ème grade	Adjoint administratif 1er grade	Un poste (01)	- Epreuve écrite -Durée 2H -Coefficient3	Epreuve Oral -Durée entre 15 et 30 min Coefficient2	Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leurs grades à la date du 1 ^{er} épreuve de l'examen professionnel	23 MAI 2023	01 juin 2023 à 10 h du matin à la salle de réunion de la commune

N° 3154/PA

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والمواصلات
والبنية التحتية والتهيئة
المستوطنية والكهرباء والمياه
مجلس جهة طنجة تطوان الحسيمة
المديرية الإقليمية لسيدى امحمد

Avis d'appels d'offres ouvert
Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivantes :

Avis d'appels d'offres ouvert SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC		DATE D'OUVERTURE	Classification Annuelle
			MIN	MAX		
23/05/2023-07N	ACRAT DE DENRÉES ALIMENTAIRES DESTINÉES AUX CANTINES SCOLAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF (SOUSS)	13 000,00 DH (TREIZE MILLE DIRHAMS)	104 800,00 DH (CENT QUATRE MILLE DREUX CENT	680 400,00 DH (SIX CENT QUATRE VINGT MILLE QUATRE CENT DREUX CENT	07/06/2023 à 13h30	Atténuation de référence
23/05/2023-07N	ACRAT DE Fournitures de Bureau et Informations DESTINÉES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF (SOUSS)	200,00 DH (DEUX MILLE DIRHAMS)	248 100,00 DH (DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLE CENT DREUX CENT ET QUATRE VINGT	320 000,00 DH (TROIS CENT DREUX CENT MILLE DIRHAMS)	07/06/2023 à 11h30	Atténuation de référence
23/05/2023-07N	ACRAT DE Fournitures de Bureau et Informations DESTINÉES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF (SOUSS)	100,00 DH (CENT DIRHAM)	42732,30 DH (QUARANTE DEUX MILLE TROIS CENT TRENTA DEUX DIRHAMS ET	50 000,00 DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)	07/06/2023 à 13h30	Atténuation de référence
24/05/2023-07N	ACRAT DE Fournitures d'Enseignement pour les Établissements Scolaires Relévant de la Direction Provinciale à SIDI IFNI RELÉVANT DE L'AREF (SOUSS) - EN LOT (SOUSS)	400,00 DH (QUATRE MILLE DIRHAMS)	279 276,64 DH (DEUX CENT SOIXANTE DREUX MILLE SEIZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT	300 000,00 DH (TROIS CENT MILLE DIRHAMS)	07/06/2023 à 13h30	Atténuation de référence

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni TAREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni TAREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

- Pour l'AOO 21/2023/EXP-IFNI : Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni relevant de l'AREF GON, au plus tard le 06/06/2023 à 10H30 (Date et Heure limite du dépôt).
- Pour l'AOO 22/2023/EXP-IFNI : Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni relevant de l'AREF GON, au plus tard le 06/06/2023 à 11H30 (Date et Heure limite du dépôt).
- Pour l'AOO 23/2023/EXP-IFNI : Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni relevant de l'AREF GON, au plus tard le 06/06/2023 à 12H30 (Date et Heure limite du dépôt).
- Pour l'AOO 24/2023/EXP-IFNI : Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni relevant de l'AREF GON, au plus tard le 06/06/2023 à 13H30 (Date et Heure limite du dépôt).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والمواصلات
والبنية التحتية والتهيئة
المستوطنية والكهرباء والمياه
مجلس جهة طنجة تطوان الحسيمة
المديرية الإقليمية لسيدى امحمد

07/06/2023

N° 3155/PA

BLOOMWAZE SARL
Société à responsabilité limitée Au capital de 10.000,00 Dirhams
Siège social: 57 BD JININE
LOT RATC HAY AL QODS
SIDI BERNOUSSI-
CASABLANCA
R.C. : 453523

AVIS DE MODIFICATION
Suivant l'Assemblée générale extraordinaire en date du 23/03/2023 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit
CLOTURE DE LIQUIDATION
Les associés ont décidé de liquider la société.

Le liquidateur Mr **MOU-NIR ZEKKAOUI** a fait un exposé sur la situation comptable et financière de la société et explique la manière dont les comptes de l'actif et du passif ont été soldés par un résultat nul. L'assemblée après discussion a approuvé la liquidation et donne quitus plein au liquidateur.
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 04/05/2023 sous le numéro 868580

N° 3161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE SIDI REDOUANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023

Le : 01/06/2023 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement Bâtiment Administratif à la commune Sidi Redouane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service

technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3000,00Dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 187 867,20Dhs.
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune Sidi Redouane .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
N° 3162/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE SIDI REDOUANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2023

Le : 01/06/2023 à partir de 12 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de

la Commune Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN AIR D'ECOLE AHMED AL-MANSOUR EL DAHBI COMMUNE DE SIDI REDOUANE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00Dhs
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 298560,00Dhs.
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune Sidi Redouane .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
N° 3163/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Le 31/5/2023 à 10H, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle AirAbdelmoulaAbdelouhab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 13/2023/INDH à 10 H
Acquisition de mobilier pour équipement de Dar Sraghna
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 DHS (Trente Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

De : 1 060 800,00 DHS (Un Million Sixante Mille Huit Cent dirhams)
- les échantillons, prospectus, notices ou autre documents techniques exigés par les dossiers de l'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna au plus tard le : 30/5/2023 à 10. H.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435/04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3164/PA

إعلان
عن تنظيم مباراة التوظيف
في درجة تقني من الدرجة الثالثة

تنظم جماعة سيدي بوبكر الحاج يوم الثلاثاء 06/05/2023 ابتداء من الساعة الثامنة صباحاً مباراة التوظيف في مرتبة تقني من الدرجة الثالثة

مركز الامتحان
سيدي بوبكر الحاج ابتداء من الساعة 08:00 من مقر الجماعة بالمدرسة الثانوية بولاية الوادي

عدد المناصب المتوفرة
عدد هذه المناصب الإداري يناهز في مجموعها (03) وتخصص نسبة 90% من هذه المناصب لأشخاص التوظيفين على عدة طاقم أو مكاتب البلدية أو عسكري غير أو محارب، و 10% من المناصب لأشخاص المتكافئين المتكافئين مع طاقم عمال الأملاك البلدية من المرسوم رقم 19/23/2009 الصادر في 08 شعبان 1430 الموافق 09 شتنبر 2009.

التخصصات المطلوبة
لعدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كمايلي:

المرتبة	التخصصات المطلوبة	العدد
تقني من الدرجة الثالثة	معلم تقني التخصص مسلك من طرف مؤسسات التكوين المهني المحسنة طبق المرسوم رقم 236/2019 بتاريخ 09 جادو 1440 الموافق 09 ماي 2023 من نظام رقم 08/2007 من إيدي المصادقات المحسنة طبق المرسوم رقم 232/90 الصادر في 03 جادو 1403 الموافق 03 ماي 2003.	03

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعتد رئيس الجماعة القروية لسيدي بوبكر الحاج عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لعددائة موظفي وموظفات الجماعة المتوظفين للشروط التنظيمية المطلوبة وذلك وفق البرنامج التالي

المرتبة	مواضيع الاختبارات الكتابية والتقوية	العدد	المعامل
مساعد تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الأولى	03	3
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	03	3

يشتمل امتحان الكفاءة المهنية على الاختبارات الكتابية والتقوية للعدد وفق النصوص القانونية المنظمة لذلك حسب الجدول أسفله:

المرتبة	مواضيع الاختبارات الكتابية والتقوية	العدد	المعامل
مساعد تقني من الدرجة الأولى	اختبار كتابي سؤال أو أسئلة متعددة الاختيارات تتعلق بتعليمات اللوحات الإدارية المعنية و الوظائف والقيام المتعارفة من طرف التوظفين المتقنين للتجربة للمتعين بشأنها	03	3
مساعد إداري من الدرجة الأولى	اختبار شفوي حول النشاط الذي للمناصب و مدى إمكانية ممارسة المهام المرصدة	03	3

N° 3159/PA

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعتد رئيس الجماعة القروية لسيدي بوبكر الحاج عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لعددائة موظفي وموظفات الجماعة المتوظفين للشروط التنظيمية المطلوبة وذلك وفق البرنامج التالي

المرتبة	مواضيع الاختبارات الكتابية والتقوية	العدد	المعامل
مساعد تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الأولى	03	3
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	03	3

N° 3160/PA

FRONASTIC CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/04/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: = FRONASTIC - SARL AU
OBJET : MARCHAND IMPORTATEUR
SIEGE SOCIAL: 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°4, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MR SERGHINI LAZAR : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR SERGHINI LAZAR pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/05/2023 sous le N° 868660. RC N° 581637

Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 3167/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°: 16/2023/PSK
Le 31 Mai 2023 à 11h00, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements au profit des centres de santé de la Province - Province de Sidi Kacem lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt cinq mille dirhams (25 000,00).

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent soixante seize mille cent quatre vingt huit dirhams 00 centimes (1 276 188,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la province de Sidi Kacem au plus tard le 30 Mai 2023 à 12h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3168/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PREFECTURE
PROVINCE DE FKHH BEN SALAH
CERCLE DE FKHH BEN SALAH
CAIDAT BNI OUKIL
COMMUNE TERRITORIALE
BNI OUKIL**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 1 /2023
Le mercredi 31 mai 2023 à 10h Il Sera Procédé Dans Le Bureau Du Président De La Commune Territoriale Beni Oukil A L'ouverture Des Plis Relative A L'appel D'offres ouvert sur Offres De Prix Pour La réalisation Des Travaux D'équipement en moyens de relevage et de pompage d'un forage pour l'alimentation en eau potable au douar ouled ayad ouled ali à la Commune Territoriale Beni Oukil

Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retire Auprès Du Bureau

Technique De La Commune

Il Peut Egalement être Téléchargé A Partir Du Portail Des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement Provisoire Est Fixe A La Somme De dix mille dirhams ,00cts (10.000,00dhs)

L'estimation Du Coût Des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent Vingt cinq mille neuf cent soixante dirhams (225 960,00dhs)

La Le Contenu ,La Présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent être Conformes Aux Dispositions Des Articles 27, 29 ,31 et 148 Du Decret N° 2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics

Les Concurrents Peuvent :

- Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Précité.
- Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Dans Le Bureau Technique De La Commune
- Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture Des Plis .
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévués Par L'article 5 Du Règlement De La Consultation.

N° 3169/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION**

**DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° : 18/2023/BRO
Le 30/05/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°18/2023/BRO : ETUDE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGINES DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE TAOUIRIT ET GUERCIF.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 40000,00 (quarante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2521200,00 TTC (deux million cinq cent vingt et un mille deux cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original l'Agrement : L'agrement comprenant les domaines suivants D4 et D5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3170/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°18/2023
Le 30 Mai 2023 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Contrôle et suivi topographique des travaux de doublement de la RNC reliant la Zone Industrielle d'Ouled Feima à la RN10 (Voie express) au PK 64+000, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat - M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00dhs(MilleDirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 68400,00dhs(Seizecent Huit Mille QuatreCent dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3171/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA**

PROGRAMME PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT

SERVICE DES MARCHES

*** FOURNITURES ***

**MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE KHENIFRA
ANNEE BUDGETAIRE : 2023**

Le programme prévisionnel d'équipement des marchés que le maître d'ouvrage de la Commune de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Fourniture mobilier Acquisitions	Équipement de la salle de réunion par une sonorisation	—	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Juin ou Juillet	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants
Fourniture mobilier Acquisitions	Acquisition de matériel informatique	—	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Juin ou Juillet	Service des marchés de la Commune	

*** TRAVAUX ***

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P et M entreprise
Travaux d'aménagement de l'entrée et alentours du siège de la commune	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	juillet	Service des marchés de la Commune	20 % de la somme globale des montants des marchés
Ambénagement du terrain principal	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	juillet	Service des marchés de la Commune	
Ambénagement et entretien des terrains de proximité aux quartiers populaires	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	juillet	Service des marchés de la Commune	
Extension de réseau d'éclairage de la commune	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Aout	Service des marchés de la Commune	
Ambénagement et entretien du marché couvert de légumes et fruits	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Aout	Service des marchés de la Commune	
Ambénagement et entretien d'un abri à la place Dsour Chyoudh	Ambénagement	Commune de Khénifra	Appel d'offre ouvert	Aout	Service des marchés de la Commune	

إعلان عن فتح بحث عمومي لبناء محطة للخدمات في إطار دراسة التأثير على البيئة

تفتيحا لقرار عامل إقليم ازيلال عدد: 207 الصادر بتاريخ: 25 أبريل 2023 القاضي بفتح البحث العمومي حول دراسة التأثير على البيئة الخاص ببناء محطة الخدمات بدوار أجداش جماعة اكويدي لتخزين ازيلال لفائدة السيد: علي الزخيني

يعان صاحب المشروع: علي الزخيني أنه تم إيداع هذا المشروع مرفقا بالقرار العمومي بفتح هذا البحث العمومي وكذا وضع سجل للعموم لتكوين الملاحظات المتعلقة بملف جماعة اكويدي لتخزين ازيلال لمدة عشرين (20) يوما ابتداء من تاريخ: 24/05/2023

N° 3165/PA

Portrait



Luciano Spalletti

La revanche de l'éternel second

Luciano Spalletti, l'habitué des divisions inférieures comme joueur ou des deuxièmes places comme entraîneur, a attendu

d'avoir 64 ans pour inscrire enfin son nom en haut de l'affiche, champion d'Italie d'un Naples sans rival.

"Je n'ai jamais voyagé en première classe, toujours en auto-stop", a résumé récemment le Toscan au crâne chauve et au petit sourire en coin en repensant à sa vie de foot, sur le banc depuis 30 ans et sur le terrain auparavant.

"On s'est moqué de moi parce que je mettais des chaussures de foot pour aller sur le banc. Mais je n'ai pas oublié combien j'ai souffert pour avoir ces chaussures, quand je n'avais pas l'argent pour me les acheter", raconte ce fidèle du survêtement, y compris lors des prestigieuses soirées de Ligue des champions.

Gagner un scudetto "te rembourse tous ces sacrifices", dit-il de cette voix posée avec laquelle il délivre ses messages lors de conférences de presse où il réussit souvent à échapper aux platitudes de l'exercice.

A 64 ans, Spalletti devient l'entraîneur le plus âgé à être sacré champion d'Italie, battant le record d'ancienneté de Maurizio Sarri, vainqueur en 2020 avec la Juventus à 61 ans.

Ce titre auquel il ne croyait sans doute plus est le plus beau pour "Lucio", quinze ans après les deux Coupes d'Italie (2007, 2008) et la Supercoupe d'Italie (2007) raflées avec l'AS Rome et plus de dix ans après ses titres de champion de Russie (2010, 2012) avec Saint-Petersbourg, sa seule expérience à l'étranger.

Spalletti avait jusqu'ici l'image de l'éternel second, place obtenue quatre fois avec l'AS Rome. Celle d'un entraîneur novateur dans le jeu, offensif dans les idées, au caractère bien trempé, forgé par un apprentissage dans de petits clubs avant de se révéler en emmenant l'Udinese trois fois de suite en Coupe d'Europe (2002-05).

Mais un entraîneur peut-être incapable de grimper sur la plus haute marche et de gérer des stars.

A Rome, il est resté celui qui a poussé à la retraite la légende Francesco Totti en 2017, ce qui lui a valu la rancune tenace des tifosi. À l'Inter Milan, ensuite, c'est avec Mauro Icardi que la tension était montée très haut.

Avant de rejoindre Naples, à l'été 2021, Spalletti semblait ainsi quasiment en pré-retraite, après une séparation compliquée avec les Nerazzurri en 2019. Vexé par son éviction malgré deux qualifications pour la C1, Spalletti n'a pas fait de cadeaux et a perçu encore pendant deux ans le salaire promis en vertu d'une prolongation signée en 2018.

Il a refusé plusieurs offres et a préféré profiter de sa famille, sans doute en jouant au padel, sport de raquettes qu'il adore, et en triant son impressionnante collection de maillots.

Mais cet amateur de bon vin - il en produit lui-même dans le domaine touristique qu'il possède en Toscane - n'avait pas fini de régaler l'Italie du football.

A Naples, avec un escadron de joueurs enthousiastes et des idées plus offensives que jamais, il s'est fait fort de poursuivre la révolution culturelle au pays du catenaccio.

"Il m'a beaucoup aidé dans ma croissance en tant que buteur et en tant qu'homme", dit de lui le buteur Victor Osimhen, auteur du but décisif de Naples jeudi pour décrocher le titre.

Pep Guardiola et l'Europe ont adoré. Mais plus encore les supporters de Naples, une ville où la victoire doit aller de pair avec la manière et la générosité, selon Spalletti lui-même.

Même s'il n'a rien de Napolitain - il a même vécu sa première saison à l'hôtel -, le Toscan a toujours sollicité l'héritage de Maradona pour souder les tifosi.

"Ils ont vu de grands entraîneurs, de grands champions, un public qui a vu jouer Diego Armando Maradona, et dans ce résultat il y a probablement un peu de sa protection. Il est difficile de leur dire +On est troisième, c'est bien+...", a souligné encore l'entraîneur jeudi soir.

Spalletti sait de quoi il parle quand il parle d'imiter le N.10 argentin dont le nom orne désormais le stade de Naples: il avait eu l'occasion de voir de très près tout ce que pouvait faire Maradona avec un ballon, lors d'un match de Coupe d'Italie, en 1988, quand il jouait à La Spezia, alors en troisième division.

Naples avait évidemment gagné, mais Spalletti avait beaucoup appris.

“

On s'est moqué de moi parce que je mettais des chaussures de foot pour aller sur le banc. Mais je n'ai pas oublié combien j'ai souffert pour avoir ces chaussures, quand je n'avais pas l'argent pour me les acheter



Sport

La course-poursuite entre l'ASFAR et le Wydad se poursuit de plus belle

Aziz El Badraoui quitte la demeure des Verts



Les quatre derniers matches comptant pour la 25^{ème} journée de la Botola Pro D1 auront lieu ce samedi. Après leur confrontation directe, le public aura droit cette fois-ci à un duel à distance entre l'ASFAR, leader, et le Wydad, dauphin, deux prétendants au titre pas du tout prêts à lâcher du lest.

Les Militaires se produiront à domicile face à la Jeunesse de Soualem, au moment où les Rouges seront du côté de Mohammedia pour donner la réplique au Chabab local. Sur le papier, tout laisse croire que ces oppositions sont à la portée de l'ASFAR et du WAC, mais gare à l'excès de confiance. Si

l'équipe de Soualem est bien peinard au sixième poste avec 33 unités au compteur, ce n'est pas le cas pour le SCCM qui, étant 12^{ème} avec 25 points, n'a pas encore assuré son maintien dans la cour des grands.

À propos des mal barrés, il y a le cas de l'OOCK, lanterne rouge (18 pts), qui se rendra à Casablanca pour jouer le Raja qui traverse une très mauvaise passe. Et ce n'est pas le président du club, Aziz El Badraoui qui dira le contraire, en annonçant la tenue d'une AGE le 26 courant où il jettera l'éponge, tout comme d'ailleurs son bureau.

De quoi sera fait le lendemain du Raja qui risque de sortir bredouille cette

saïson du fait que la Coupe du Trône n'est pas gagnée d'avance ? En tout cas, la situation de crise se poursuit de plus belle, sauf si le club parvient à limiter les dégâts en recevant un Olympique de

Khouribga dirigé par un certain Mhamed Fakhir qui jouera son va-tout. Une défaite de l'OOCK au Complexe Mohammed V de Casablanca compromettra au plus haut point ses chances de préserver sa place en Botola Pro D1.

Le quatrième match au programme opposera la RSB au MAS, une partie sans enjeu pour deux clubs du ventre mou du classement.

À noter que le bal de cette journée a été ouvert jeudi par la programmation de deux rencontres. Le DHJ, mal en point, a trouvé encore une fois le moyen de rater le coche, en se faisant accrocher aux ultimes souffles de la partie par le Hassania d'Agadir (2-2). Quant au MAT, il a assuré l'essentiel après avoir disposé à la maison de l'OCS par 2 à 1.

Deux matches devaient avoir lieu lors de la soirée de vendredi entre le MCO et l'IRT, d'une part, et l'UTS et le FUS, d'autre part.

M.Bouarab

Programme

Samedi

17h00: Raja Casablanca - Olympique Khouribga (Complexe sportif Mohammed V - Casablanca)

19h15: Renaissance Berkane - Maghreb Fès (Stade Municipal - Berkane)

21h30: ASFAR - Jeunesse Salmi (Complexe sportif Prince Moulay Abdellah - Rabat)

21h30: Chabab Mohammedia - Wydad Casablanca (Stade El Bachir - Mohammedia)

Divers

Botola Pro D2

Voici le programme de la 24^{ème} journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football:

Samedi à 17h00

Racing Casablanca - Stade Marocain (Stade Père Jégo - Casablanca)

Renaissance Zemamma - Chabab Atlas Khénifra (Stade Ahmed Choukri - Zemamma)

USM Oujda - Widad Fès (Stade Municipal - Oujda)

Raja Béni Mellal - Rapide Oued Zem (Stade d'Honneur - Béni Mellal)

Ittifaq Marrakech - Olympique Dcheira (Grand Stade de Marrakech - Marrakech)

Itihad Khemisset - Youssoufia Berrechid (Stade 18 Novembre - Khemisset)

Jeunesse El Massira - AS Salé (Stade Moulay Rachid - Laâyoune)

Wydad Témara - Jeunesse Benguerir (Stade Ahmed Chehoud)

Championnat du monde de bridge

La 46^{ème} édition du championnat du monde de bridge aura lieu à Marrakech, du 20 août au 2 septembre.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de bridge (FRMB), la Fédération internationale a décidé de confier l'organisation de cette édition au Maroc à l'unanimité de ses membres. Cette décision a été formalisée par la signature du protocole d'accord entre la FRMB et la Fédération internationale, lors du congrès de cette dernière tenu en Pologne en août dernier, précise le communiqué.

Cette compétition verra la participation de 1.200 pratiquants des cinq continents, représentant 46 pays, ajoute la même source.

Luis Rubiales

La candidature Espagne-Portugal-Maroc pour le Mondial 2030 est une excellente option

La candidature conjointe du Portugal, de l'Espagne et du Maroc pour organiser la Coupe du monde de football 2030 est "une excellente option", a affirmé, jeudi, le président de la Fédération royale espagnole de football (RFEF), Luis Rubiales. "En toute modestie, je suis fier de dire que cette candidature constitue une excellente option", a souligné M. Rubiales lors d'une rencontre avec la presse à Séville.

"La Confédération africaine de football et l'UEFA sont totalement unies sur ce point et nous avons de grands espoirs d'y parvenir", a relevé, dans ce sens, le patron de l'instance footballistique espagnole.

"Nous respectons les autres candidatures, mais la nôtre est très bien pensée et solide", a-t-il fait observer.

SM le Roi Mohammed VI avait annoncé la candidature conjointe du Maroc, avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030, le 14 mars dernier à Kigali, dans un message à l'occasion de la remise du Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour l'année 2022 (CAF President's Outstanding Achievement Award-2022).

Cette candidature commune, sans précédent dans l'histoire du football, sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen, avait noté le Souverain.

SM le Roi avait également précisé que cette candidature sera celle du rassemblement autour du meilleur de part et d'autre, et la démonstration d'une alliance de génie, de créativité, d'expérience et de moyens.

Le Sénégal envisage de présenter sa candidature pour accueillir la CAN 2027

Le gouvernement sénégalais a réitéré, mercredi, sa volonté de présenter sa candidature pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations de football en 2027.

"Nous allons étudier en étroite collaboration avec la FSF le cahier des charges de l'organisation de la CAN 2027. Et si les conditions sont réunies, je soumettrai la proposition de candidature du Sénégal. D'ailleurs celle-ci est déjà validée par le président de la république", a déclaré le Premier ministre sénégalais, Amadou Ba,

nouvellement nommé ministre des Sports.

"Nous avons pris les dispositions diplomatiques pour que la candidature du Sénégal soit déposée dans les meilleurs délais", a dit M. Ba lors de la cérémonie de passation de pouvoirs.

"En effet, après Sénégal 92, le moment est venu au regard des résultats exceptionnels du football sénégalais ces derniers temps, d'organiser pour une seconde fois une Coupe d'Afrique dans notre pays et d'améliorer encore sensiblement le niveau de nos infrastructures et de nos

équipements sportifs", a souligné le nouveau ministre des Sports.

À rappeler que jeudi 27 avril, la Confédération africaine de football (CAF) a publié une liste de pays qui ont exprimé leur souhait d'organiser le tournoi continental en 2027.

« La CAF a reçu des déclarations d'intérêt de la part de six pays dans le cadre du processus de candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2027 », avait écrit sur son site la CAF.

Tour du Bénin

Le maillot jaune toujours marocain

Le cycliste marocain Achraf Ed-Doghmy conserve encore le maillot jaune à l'issue de la troisième étape de la 18^{ème} édition du tour cycliste international du Bénin qui a relié jeudi les villes de Abomey et Comé sur une distance de 140,52 km.

Achraf Ed-Doghmy, vainqueur de la première étape, a occupé la deuxième place lors de la troisième étape de cette compétition qui se déroule du 2 au 7 mai avec la participation de plusieurs pays dont le Maroc.

La troisième étape a été remportée par

Hamza Yacine (Algérie), alors que Clovis Abosolo du Cameroun est arrivé troisième.

Outre Achraf Ed-Doghmy, l'équipe marocaine est composée de Adil El Arbaoui, Youssef Bdadou, El Houcine Sabbahi et Salaheddine Mraoui.

L'équipe nationale avait réalisé une participation très distinguée à l'édition précédente du Tour du Bénin, où elle a occupé la tête du classement général par équipes, tandis que le cycliste Adil El Arbaoui a remporté le Grand prix de la capitale, Cotonou, à l'issue des étapes du Tour.

La 18^{ème} édition du tour cycliste international du Bénin est disputée sur une distance totale de 748 km. Cette année, ce tour va parcourir les villes de Parakou, Djougou, Savé, Abomey, Comé, Kétou, Ouidah, Porto-Novo, Sèhoué et Cotonou.

Depuis 2022, le Tour cycliste international du Bénin est inscrit au calendrier international 2.2 de l'Union cycliste internationale (UCI).

La quatrième étape de ce tour devait avoir lieu vendredi les villes de Kétou et Porto-Novo sur une distance de 109,45 km.

Serge résumera, plus tard, ce séjour par ceci : «Ce ne furent pas des vacances d'agrément et d'amusement mais un séminaire de découvertes, d'apprentissage et de culture».

Avant de prendre le train pour Nîmes, j'avais appelé Serge pour le prévenir de l'heure de mon arrivée car il devait venir me chercher à la gare pour me ramener à Sommières.

- Tu sais ce dont j'ai besoin après ce périple ? lui fis-je, un bon repas et une longue, longue nuit de sommeil !

- Tu les auras, mon cher, répondit-il très amusé, tu les as bien mérités.

Sur le quai de la gare, ils étaient quatre à m'attendre. Serge était accompagné du grand Jamal, d'Ahmed, son fils adoptif et de l'épouse de ce dernier, la jeune et douce Catherine. Ce sympathique comité d'accueil m'avait, immédiatement, dirigé, avec la sollicitude dont on entoure les soldats revenus de guerre, vers un petit restaurant comme j'en étais toujours charmé dans les villages du midi.

Le repas, copieux et varié, avait duré près de deux heures. La conversation avait été dominée par le récit de mon voyage à Cannes et surtout à Paris et les commentaires et explications de Serge. Nous avions aussi parlé des projets d'Ahmed et de la grossesse de Catherine, enceinte de trois mois. Quant à Jamal, il m'avait annoncé, qu'ayant achevé son activité à la colonie de vacances, il allait partager la dernière semaine de mon séjour et m'accompagner lors de mon voyage de retour au Maroc. Cela m'avait énormément enchanté.

Après une longue nuit de sommeil, j'avais repris mes promenades à travers les sentiers sinueux reliant Sommières à Villevieille. Mais cette fois, Jamal et moi ne nous quittions pas un

seul instant, nous les faisons ensemble. Nous discutons, chantions, évoquions nos souvenirs communs, observations, commentaires...

Heureux, nous l'étions mais nous appréhendions l'épreuve de la séparation, à nouveau, et le retour aux tracasseries de notre quotidien, là-bas, au bercail.

Tous les soirs, Serge rentrait de son travail et réintégrait cette trinité d'amitié pour scruter avec nous, toujours rêveusement, l'horizon des lendemains inconnus...

A trois jours du départ, la frénésie des achats était venue ravir notre bonheur aventurier et notre sérénité éphémère. Nous accourions dans tous les sens, à travers toute la région, nous précipitant vers les grandes surfaces, les marchés aux puces, les magasins et étalages, à la recherche de cadeaux pour la fratrie et les amis de l'autre rive.

Le temps s'accélérait. La douloureuse échéance nous avait rattrapés. Serge nous avait ramenés au port de Sète. Nous avions, Jamal et moi, embarqué dans le «Marrakech», surchargés de nos présents français et de nos souvenirs.

Le voyage de retour, entre les infinis bleus, était triste et morose comme tous les retours de vacances depuis ceux de notre enfance écolière. Il s'était déroulé presque entièrement dans un silence oisif que n'entrecoûpaient que les quelques anecdotes déjà nostalgiques accompagnées de soupirs, échappant d'entre cette fausse gaieté que nous nous efforcions d'afficher, l'un devant l'autre.

Le lendemain du départ, au bon matin, après une nuit agitée de cauchemars et de rêves indéchiffrables, j'avais retrouvé Jamal, déjà debout au milieu des tables de la grande salle de restauration. Lui aussi avait très mal dormi.

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

Nous avions pris un café en silence puis, nous nous étions dirigés vers le quai. Au dehors, l'air frais se mélangeait avec l'odeur de la mer. Nous avions fait un tour aux abords du bâtiment et nous nous étions arrêtés à l'arrière.

Assis, côte à côte, sur un banc, face au gigantesque bleu impressionnant par son infini, nous étions restés figés, toute la matinée, à contempler la lente progression du ferry, traînant derrière lui un long ruban de mousse blanche, émergeant du néant puis disparaissant petit à petit à mesure que notre village navigant s'éloignait. Dans les bourdonnements des machines, étaient confondus quelques bruits sourds au milieu desquels on pouvait distinguer des cris de joie, en perspective d'heureuses retrouvailles, ou des soupirs de chagrin que sono-

risaient les souvenirs et les regrets nostalgiques ou les récentes séparations douloureuses.

L'après-midi, l'occasion m'avait été offerte de me débarrasser des tumultes des sentiments mitigés et confus qui continuaient de hanter mon esprit, en trouvant au salon, faisant office à la fois de salon de thé et de salle de jeux, deux couples, l'un jouant au scrabble et l'autre faisant une partie d'échecs. C'étaient les deux jeux que j'affectionnais tout aussi passionnément que la lecture.

J'avais réussi à trouver un partenaire pour une partie d'échecs qui avait duré plus de deux heures. Quant au scrabble, Jamal, bien que joueur médiocre et moins habile, avait pris la place du partenaire que je cherchais. Cela nous avait occupés jusqu'à la tombée de la nuit.

Au réveil, après une nuit relativement plus calme, quel ne fut notre soulagement d'apercevoir, au loin s'approcher les silhouettes des constructions blanches de notre belle Tanger. Nous n'avions vraiment terminé de débarquer qu'en milieu de matinée. Nous avions aussitôt pris la route vers Rabat.

Toute la famille s'était réunie à attendre notre arrivée. Le couscous, ce cher plat, qui nous avait tant manqué, était là aussi.

En dépit de la fatigue du long voyage et du décalage, surtout mental, entre le monde duquel nous venions de débarquer et celui qui nous récupérait, l'ambiance chaleureuse, bruyante et agitée des retrouvailles nous interdisait le somme dont nous avions chèrement besoin.

Au milieu de ma fratrie, Jamal ne tarissait pas de récits, de descriptions et de comparaisons. Quant à moi, je l'écoutais, amusé par la simplicité de sa perception des choses et son accent, toujours aussi authentiquement doukkali.

(A suivre)

Recettes

Gratin de courgettes au gruyère



Ingrédients

6 courgettes
25 cl de crème liquide
3 oeufs
100 g de gruyère râpé
Noix de muscade
Sel ou sel fin
Poivre

Préparation

1- Lavez les courgettes et coupez-les en rondelles de 3 mm d'épaisseur.
2- Faites légèrement cuire les courgettes dans un grand volume d'eau porté à ébullition pendant 8 minutes. Les courgettes doivent

rester fermes.

Egouttez-les et disposez-les joliment dans un plat à gratin.

3- Dans un saladier, cassez les oeufs entiers et battez-les en omelette.

4- Ajoutez la crème liquide.

5- Fouettez les oeufs et la crème liquide, salez, poivrez et ajoutez un peu de muscade râpée.

6- Ajoutez le gruyère râpé et mélangez.

7- Versez l'appareil à gratin sur les courgettes pour les recouvrir.

8- Parsemez de gruyère râpé afin de le faire gratiner.

9- Enfouissez environ 15 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

Seul un Américain sur neuf fume désormais

La cigarette n'a jamais été aussi peu populaire aux Etats-Unis, avec seulement 11,3% d'Américains déclarant fumer en 2022, le chiffre le plus bas jamais enregistré dans le pays, selon les résultats préliminaires d'une étude, publiés jeudi par les autorités américaines.

Seul un adulte sur neuf fumait en 2022, selon un sondage réalisé en 2022 auprès de plus de 27.000 Américains par les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et dont les données n'ont pas encore été consolidées.

Selon ces résultats préliminaires, la consommation de cigarettes, qui était estimée à 12,6% en 2021, a continué de diminuer aux Etats-Unis, alors que la consommation de e-cigarettes a continué de croître, passant de 4,7% en 2021 à 5,9%.

Les cigarettes électroniques sont populaires auprès des jeunes Américains. En 2018, les autorités sanitaires américaines estimaient que 3,6 millions de lycéens et collégiens vapotaient, un chiffre en plein essor.

En 2020, 30,8 millions d'Américain fumaient, selon une estimation du CDC, parmi lesquels 14,1% d'hommes et 11% de

femmes.

Le taux de fumeurs aux Etats-Unis a nettement diminué depuis plusieurs décennies du fait de politiques de santé musclées ciblant le tabagisme, à l'origine de cancers ou encore de maladies cardiovasculaires.

Toutefois selon les CDC, le tabac reste la première cause de maladie et de décès évitable aux Etats-Unis.

